



Trop souvent en

SILENCE

Prise en charge de la violence en milieu scolaire

Initiatives modèles en Afrique occidentale et centrale



act:onaid

unicef 
unissons-nous
pour les enfants

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Lois, politiques, normes et règlements	5
Soutien au travail de plaidoyer au niveau des politiques	5
<i>Les Filles aussi ! Une Politique nationale modèle pour la Prévention, la Gestion et l'Élimination de la Violence faite aux Filles dans le milieu scolaire.</i>	5
Elaboration de cadres nationaux	6
<i>Cadre stratégique national pour une Éducation fondamentale sans violence.</i>	6
Normes de Comportement professionnel	7
<i>Elaboration du Code de conduite des enseignants.</i>	7
<i>Elaboration du Code de conduite national des Enseignants.</i>	9
<i>Elaboration du Code de Conduite des enseignants.</i>	9
Collaboration avec les leaders religieux	2
<i>Fatwa contre les châtiments corporels</i>	2
Mécanismes de fourniture de services	14
Mécanismes communautaires	14
<i>Création de Réseaux pour mettre fin aux Violences faites aux filles en milieu scolaire.</i>	14
<i>Prévention et intervention en matière d'abus sexuels au niveau communautaire</i>	15
Communication, éducation et mobilisation pour le changement social	17
Campagne contre la violence en milieu scolaire	17
<i>Apprendre sans peur : Campagne mondiale pour mettre fin à la violence dans les Ecoles</i>	17
Traduction des campagnes internationales en actions nationales	19
<i>Haltes aux Violences faites aux filles en milieu scolaire : la Campagne ghanéenne</i>	19
Impliquer activement et responsabiliser les communautés	20
<i>Transformation des filles par l'Éducation au Nigeria (TEGIN)</i>	20
Coopération, coordination et collaboration	23
Travailler en partenariat	23
<i>Réunion sous-régionale entre Syndicats d'Enseignants et ONG sur les violences faites aux filles en milieu scolaire</i>	23
Capacités	25
Promotion de règles de discipline alternatives	25
<i>Lignes directrices pour des règles de discipline alternatives pour les Enseignants.</i>	25
<i>Module de formation des enseignants aux méthodes d'apprentissage non violentes.</i>	26
<i>Formation sur les droits des enfants, la protection des enfants et les méthodes alternatives de discipline</i>	28
Prise en charge des abus sexuels dans et autour des écoles	29
<i>Lignes directrices pour la prévention, la détection et la dénonciation des abus sexuels.</i>	29
<i>Responsabiliser la communauté afin de promouvoir les droits des filles</i>	31
Recherche Action	32
<i>Recherche Action participative sur la Violence en milieu scolaire</i>	32
Clubs d'enfants et clubs de jeunes	34
<i>Clubs de filles</i>	34
<i>Clubs « TUSEME »</i>	35
<i>Projet pilote sur les Violences faites aux enfants : Soutien aux Efforts de plaidoyer des Enfants et des Jeunes contre la Violence</i>	36
Mécanismes de Responsabilisation	38
Mise en place de systèmes de signalement et de gestion des données	38
<i>Interventions multi-sectoriels pour lutter contre les abus et la violence sexuels à l'égard des enfants</i>	38

INTRODUCTION

Suite à la publication du Rapport mondial sur la Violence contre les enfants¹, Action Aid, Plan WARO, Save the Children Sweden WA et UNICEF WCARO se sont unis en 2008, dans le cadre d'un projet de Sensibilisation et de Protection de l'Enfant, afin de diligenter et de renforcer les interventions contre la violence en milieu scolaire en Afrique occidentale et centrale.

Objectifs

A l'origine, cette sélection d'initiatives avait pour objectif de documenter les meilleures pratiques en matière de prise en charge, de réduction et d'élimination de la violence dans les écoles de la région. Même si de nombreux projets et programmes ont été mis en œuvre au cours des dernières années contre ce phénomène, ils ont rarement fait l'objet d'évaluation susceptible de permettre d'identifier les meilleures pratiques ayant des effets tangibles sur la réduction de la violence en milieu scolaire. En réalité, au fur et à mesure que des études sont menées dans les pays, nous comprenons de mieux en mieux le caractère complexe de la question et la nécessité de recourir à des approches différentes pour prendre en charge les différentes facettes du problème dans des contextes différents. C'est pourquoi, plutôt que de présenter les meilleures pratiques, le présent document rend compte d'une série d'initiatives prometteuses réalisées dans la région pour traiter le problème de la violence en milieu scolaire.

Sélection des initiatives

Les initiatives retenues sont essentiellement des projets d'Action Aid, Plan WARO, Save the Children Sweden WA, UNICEF WCARO et de leurs partenaires institutionnels ainsi que de la société civile des différents pays. Il s'agit, notamment, d'expériences recueillies dans les pays d'Afrique occidentale et centrale, dans des langues différentes, des contextes politiques et sociaux différents, en particulier des Etats en situation post-conflit et des Etats fragiles. Le document présente des initiatives menées dans les pays suivants : Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Gambie, Ghana, Liberia, Mauritanie, Nigeria, Sénégal et Sierra Leone. Chacune de ces analyses a tiré partie de la documentation, lorsque cette dernière existe, et des contributions des partenaires sous la forme d'enquêtes réalisées par téléphone. Les initiatives consacrent, dans la mesure du possible, la matérialisation des recommandations formulées dans l'étude sommaire régionale Seuls face à la violence. Il s'agit d'initiatives couvrant un large spectre qui va du niveau scolaire au niveau national.

Ces initiatives sont organisées autour de six des sept volets majeurs des systèmes nationaux d'éducation et de protection de l'enfant : Mécanismes de Responsabilisation, Capacités, Coopération, Coordination et Collaboration, Communication, Education et Mobilisation pour le changement social, Mécanismes de fourniture de services, Législations, Politiques, Normes et Régulations. Le septième volet majeur, qui n'a pas été pris en considération dans le présent document, se rapporte aux ressources financières.

Nous avons la conviction qu'en identifiant les facteurs de succès émergents, les défis et les leçons retenues, les gouvernements, les décideurs et les partenaires au développement pourront obtenir des résultats, tirer des enseignements d'exemples concrets, contacter des personnes-ressources dans les pays et inspirer le travail qu'il reste à faire pour modifier la législation, les pratiques et les comportements afin que toutes les filles et tous les garçons accèdent à une éducation de qualité respectant les droits fondamentaux de l'homme et achèvent leurs études.

Remerciements

La collecte de ces initiatives n'aurait pas été possible sans les conseils et la contribution des organismes suivants : ActionAid RD Congo, ActionAid International, ActionAid Ghana, ActionAid Gambie, ActionAid Kenya, ActionAid Nigeria, Centre de Guidance infantile et familiale de Dakar (CEGID), FAWE Afrique de l'Ouest, Gambia Teachers' Union, Plan WARO, Plan Togo, Save the Children Suède, Save the Children Suède Côte d'Ivoire, UNICEF Gambie, UNICEF Liberia, UNICEF Mauritanie, UNICEF Sierra Leone et UNICEF WCARO.

1 Nations Unies – Secrétaire Général (2006) : rapport de l'expert indépendant chargé de l'étude des Nations Unies sur la Violence contre les Enfants. (A/61/299). New-York : Nations Unies.



LOIS, POLITIQUES, NORMES ET RÈGLEMENTS

■ Soutien aux activités de sensibilisation au niveau des politiques

INITIATIVE

Les filles aussi ! Une Politique nationale modèle pour la Prévention, la Gestion et l'Élimination de la Violence faite aux Filles en milieu scolaire

PAYS : International

PARTENAIRES : ActionAid International, Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA), experts de la politique d'éducation, syndicats d'enseignants, experts des droits des femmes, organisations de la société civile appartenant à la région de la Communauté de Développement de l'Afrique australe.

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : La violence physique, psychologique et sexuelle à l'égard des filles, notamment la violence structurelle qui dénie aux filles leurs droits à l'éducation et à la protection.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : 2006–2007.

OBJECTIFS

Le modèle de politique a pour objectif de « susciter le respect des droits des filles à l'éducation afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et les Objectifs de l'Éducation pour Tous »². Il s'agit d'un cadre général à adapter aux environnements nationaux aux fins ci-après :

- Elaboration d'un cadre de politique globale prévoyant des mécanismes et établissant des directives pour la protection des filles contre la violence en milieu scolaire ;
- Coordination et consolidation des cadres de politique existants portant sur la violence à l'égard des filles en milieu scolaire ;
- Appui à l'élaboration, l'adoption et l'adaptation de législations sur la violence à l'égard des filles dans le milieu scolaire.

ACTIVITÉS

Le modèle de politique se présente en trois chapitres : (i) Rôle et responsabilités des partenaires, (ii) Suivi et Evaluation, (iii) Examen et révision. Les partenaires sont:

- Le gouvernement et les ministères,
- Les écoles/institutions, qui appliquent des politiques spécialement conçues pour lutter contre la violence à l'égard des filles,
- Les conseils scolaires/comités de gestion scolaire,
- Les filles ayant des besoins spéciaux, les enseignants et syndicats d'enseignants,
- La formation pratique des enseignants.

Le modèle s'articule également autour de cinq dimensions:

- Prévention,
- Signalement et identification,
- Lutte contre les auteurs d'acte de violence,
- Aide aux survivants,
- Renforcement des capacités.

² ActionAid International et Open Society Initiative for Southern Africa-Osisa (2007) : Les Filles aussi ! Une politique nationale modèle pour la prévention, la gestion et l'élimination de la violence faite aux filles dans le milieu scolaire. ActionAid International South Africa. Osisa. Johannesburg. Afrique du Sud.

RÉSULTATS

Le modèle de politique, qui a fait l'objet d'une large diffusion en Afrique, n'est pas une norme universelle et a été utilisée avec efficacité par bon nombre de pays à titre de référence pour l'élaboration des cadres juridiques et politiques, en particulier au Malawi. La politique modèle a également été examinée à l'occasion d'un séminaire sous-régional sur les violences faites aux filles en milieu scolaire, qui s'était tenu au Sénégal, en novembre 2007. ActionAid envisage d'organiser un exercice similaire au Ghana.

POUR DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Making the grade, A model national policy for the prevention, management and elimination of violence against girls in school. ActionAid International South Africa. Osisa. Johannesburg. South Africa.

Contact: ActionAid International: internationaleducationteam@actionaid.org; www.actionaid.org

■ Elaboration de cadres nationaux

INITIATIVE

Cadre stratégique national pour une Education de Base sans Violence

PAYS : Nigeria.

PARTENAIRES : Ministère fédéral de l'Education et UNICEF

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Violence physique, psychologique, sexuelle, basée sur le genre et liée à la santé

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : A partir de 2007

OBJECTIFS

Le Cadre stratégique national pour une Education de Base sans violence fait partie d'une série d'activités menées par le Gouvernement fédéral et les Autorités étatiques, avec l'appui de l'UNICEF, dans le domaine de la violence en milieu scolaire. Il a pour but de faire de telle sorte que tous les enfants puissent accéder à l'éducation de base et la mener à son terme.

ACTIVITÉS

Le suivi de *l'Evaluation de la Violence faite aux enfants au niveau de l'éducation de base*, un projet de cadre d'action nationale, a été mis en œuvre en 2007 par le ministère fédéral de l'Education, avec l'appui de l'UNICEF. Plusieurs activités ont été mises en œuvre suite à l'élaboration de ce cadre :

- Sensibilisation des enseignants et des élèves des écoles primaires sélectionnées aux causes de la violence dans les écoles et aux mesures de prévention possibles,
- Formation de 100 gestionnaires de l'éducation des régions du nord-centre et du nord-ouest sur la prévention de la violence en milieu scolaire,
- Renforcement des capacités des acteurs de l'éducation (Comités de gestion scolaire, associations parents-professeurs, enseignants) afin de définir des stratégies pour des écoles sans violence adaptées à leur environnement,
- Création de Conseils d'Orientation dans les écoles,
- Développement des capacités institutionnelles dans les Instituts publics de Formation des Maîtres (région sud-ouest) en matière d'Orientation et de Conseils et de Prévention de la Violence dans les Ecoles et Programmes de Perfectionnement des Enseignants (formation initiale et formation continue).

RÉSULTATS

Le projet de Cadre stratégique national pour une Education de Base sans violence présente des stratégies ainsi que des activités de mise en œuvre sur :

- La définition d'une vision pour des écoles sans violence,
- Une Politique pour un Environnement d'Apprentissage sûr et accueillant,

- L'institutionnalisation du « Counselling » au sein de l'Éducation de Base,
- La sensibilisation et le Renforcement des Capacités,
- La promotion de la Recherche,
- Le Suivi & Evaluation.

Il définit également le rôle et les responsabilités des mandataires dans tous les secteurs concernés, aux niveaux : fédéral, Etats et écoles, et notamment le rôle des média.

Le Cadre stratégique national pour une Education de Base sans violence a été évalué et approuvé par le Gouvernement fédéral et il est actuellement utilisé dans les Etats.

Le Cadre stratégique national pour une Education de Base sans violence et les Normes minima pour la Création et la Gestion des Ecoles, qui relèvent de la Division de l'Inspection du ministère fédéral de l'Education, constituent une base pour la formulation d'une politique de lutte contre la violence en milieu scolaire au Nigeria.

POUR DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Federal Ministry of Education/UNICEF (2007) Assessment of Violence against Children at the Basic Education Level in Nigeria. September 2007. ISBN: 92-9186-074-3

Nigeria Federal Ministry of Education (2007). The National Strategic Framework for Violence Free Basic Education in Nigeria. With support from UNICEF, November 2007, Abuja, Nigeria.

Contact : School Support Division, Federal Ministry of Education, Federal Secretariat Complex, Maitama, Abuja, Nigeria

■ Normes de Comportement professionnel

INITIATIVE

Elaboration du Code de conduite des Enseignants

PAYS : Côte d'Ivoire.

PARTENAIRES : Save the Children Suède, Save the Children Royaume-Uni, Autorités régionales de l'Éducation, écoles sélectionnées, syndicats d'enseignants.

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Violence physique, verbale, psychologique et sexuelle faite aux enfants dans le milieu scolaire.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : 2007–2009

OBJECTIFS

Rewrite the Future (Eduquer pour l'Avenir) est un programme de l'Alliance internationale de Save the Children qui a pour objectif de garantir une éducation de qualité aux enfants non scolarisés des pays en situation de conflit comme à ceux des pays en situation post-conflit. En Côte d'Ivoire, l'un des objectifs du programme est de créer un environnement d'apprentissage sûr et accueillant pour les enfants. C'est dans ce cadre que la définition des codes de conduite des enseignants et du personnel des établissements scolaires s'est déroulée, au niveau des écoles et au niveau national.

ACTIVITÉS

L'élaboration du code de conduite s'est faite en partant de la base.

- Dans le souci d'assurer le suivi des sessions de formation concernant les droits, la protection et la participation des enfants, organisées pour les enseignants, les comités de gestion scolaire, les responsables de l'éducation et les enfants, un projet pilote a été mis au point en partenariat avec les autorités locales de l'éducation et les acteurs de la communauté scolaire. Dans les 12 écoles pilotes, un code a été élaboré, puis validé par les autorités régionales. Après la diffusion du code au profit de tous les acteurs de l'école, il a été créé, dans chaque école, un comité directeur chargé d'assurer le suivi de la mise en œuvre du Code.
- Après l'introduction des codes dans les différentes écoles, une approche similaire a été utilisée pour apporter un soutien à des Autorités régionales de l'Éducation choisies en vue de la définition de codes destinés aux écoles placées sous leur responsabilité.

- Au niveau national, Save the Children a apporté son appui aux syndicats d'enseignants afin de les aider à élaborer leur propre code de conduite, qui sera utilisé au plan national et officiellement reconnu par le ministère de l'Éducation.

Si le Code de conduite national élaboré par les syndicats définit, en matière d'éthique, des lignes directrices applicables à la profession, les codes des écoles sont le fruit d'une négociation entre les enfants et le personnel de l'école.

RÉSULTATS

Au niveau des écoles, le projet a permis aux adultes de faire des efforts sincères pour encourager la participation des enfants au processus d'élaboration des codes scolaires et l'engagement de la communauté dans le traitement des questions d'éducation et de protection. Cependant, les écoles ne se sont pas toutes impliquées dans le processus avec le même enthousiasme. Le projet pilote a permis l'identification d'éléments clés à insérer dans un code scolaire.

10 ÉLÉMENTS CLÉS À INSÉRER DANS LE CODE DE CONDUITE D'UNE ÉCOLE

Les codes doivent couvrir des questions comme celles mentionnées ci-après :

1. Châtiments corporels
2. Attitudes dégradantes
3. Abus sexuels
4. Discrimination
5. Consommation d'alcool et de tabac dans l'environnement scolaire
6. Corvées et autres tâches que les enseignants exigent des enfants

Les codes doivent promouvoir :

7. Le respect de la dignité humaine et des enfants en tant qu'êtres humains
8. La participation des enfants
9. Des relations positives entre enseignants et parents ainsi qu'entre enseignants et élèves
10. Un habillement convenable.

Source : Code de Bonne conduite de l'Enseignant : Echange d'expériences, Rewrite the Future Côte d'Ivoire. Présentation Powerpoint.

Le Code de Conduite préparé par le syndicat des enseignants a été validé par l'Inspection. Il sera bientôt adopté par le ministère de l'Éducation. Il viendra en appoint au décret signé par le ministère de l'Éducation en septembre 2009 pour interdire les châtimens dégradants et corporels et il réaffirme le respect des principes de la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfants, comme le meilleur intérêt de l'enfant et la participation de l'enfant.

FACTEURS DE SUCCÈS

Au niveau de l'école :

- La grande variété du contenu des codes et les pratiques variées autour de la composition et des attributions du comité directeur chargé du suivi de la mise en œuvre a permis d'accumuler un riche condensé d'expériences sur la base desquelles des éléments clés du contenu et de la structure des codes susceptibles de permettre le renforcement du projet ont été identifiés.
- L'appui des autorités de haut niveau, comme les Autorités régionales de l'Éducation, a joué un rôle majeur dans la réussite de l'initiative et son appropriation par les écoles et les communautés.

Au niveau national :

- Processus partant de la base : appropriation du Code par les syndicats, ce qui a eu pour résultat leur initiative de présenter le Code au ministère de l'Éducation, pour approbation.
- Les syndicats peuvent mobiliser et faire participer activement et avec efficacité les enseignants et le personnel professionnel du pays.

DÉFIS

Au niveau de l'école :

- Réticence du personnel scolaire et des communautés à reconnaître les problèmes auxquels les enfants sont confrontés dans le milieu scolaire.
- Réticence de certains enseignants à participer activement à l'élaboration du Code de conduite.
- Garantir la prise en considération du meilleur intérêt de l'enfant à toutes les étapes de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du Code.

Au niveau national :

- Une certaine réticence des individus et des collectivités, réticence liée à la divergence des agendas politiques, un obstacle qu'il convient de surmonter pour garantir une appropriation totale du document par l'ensemble du corps enseignant.

LEÇONS RETENUES

Les leçons retenues par les partenaires sont notamment, les suivantes :

Au niveau scolaire :

- Veiller à ce que les Codes soient concis et clairs pour les adultes comme pour les enfants,
- Clarifier la période de mise en œuvre des Codes et leurs processus de révision,
- Faire le détail des sanctions et pénalités prévues pour chaque transgression du Code,
- Veiller à une large diffusion des Codes et les exposer dans les écoles et les salles de classes,
- Les Codes devraient comprendre des informations précises sur les mécanismes de suivi.

Au niveau national :

- Il est crucial d'obtenir l'implication active des syndicats dans les activités de plaidoyer en faveur de la prise de mesures institutionnelles visant à éradiquer la violence dans le milieu scolaire,
- La diffusion des mêmes informations en direction de tous les acteurs (syndicats, hauts fonctionnaires des ministères, inspecteurs, etc.) à tous les niveaux (national, régional et local/scolaire) est essentielle pour clarifier les objectifs de l'intervention,
- La prise en considération de l'agenda politique du pays tout en impliquant activement les enseignants et les syndicats dans la prise en charge des questions touchant à la violence scolaire est importante si l'on veut prévenir toute éventuelle confusion entre les différents agendas,
- Le soutien aux syndicats pour la promotion du droit des enfants à l'éducation et à la protection par la formation va de pair avec l'élaboration du Code de Conduite.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Teacher Code of Conduct: sharing experience, Rewrite the Future Côte d'Ivoire. Powerpoint presentation.

Rewrite the Future website (global) http://www.savethechildren.net/alliance/what_we_do/rewritethefuture/index.html

Contact : Save the Children Sweden.

INITIATIVE

Elaboration d'un Code de conduite national des Enseignants

PAYS : Sierra Leone.

PARTENAIRES : UNICEF, Ministère de l'Éducation, Syndicat des Enseignants de la Sierra Leone (SLTU), Conseil des Principaux d'Établissement, Conseil des Responsables d'École, Institutions académiques, ONG.

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Violence physique, sexuelle et psychologique à l'égard des enfants, notamment des filles, dans les écoles.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : 2008–2010.

OBJECTIFS

La violence dans les écoles, en particulier les abus sexuels contre les filles, est explicitement reconnue comme un obstacle à la réalisation de l'Éducation pour Tous et des Objectifs du Millénaire pour le Développement en Sierra Leone. Il en résulte que l'un des objectifs clés du Plan sectoriel de l'Éducation (2007-2015), la réalisation de l'enseignement primaire universel et l'achèvement des études primaires, est de « *veiller à ce que les écoles soient un environnement sécurisé pour tous les enfants, en particulier pour ce qui concerne l'exploitation, les abus et la discrimination sexuels*³ ». Les stratégies de mise en œuvre sont les suivantes :

- Lancer des actions de sensibilisation nationales sur la question,
- Réviser les modalités régissant le service des enseignants afin de garantir la protection des enfants,
- Promulguer et appliquer une législation pénalisant les actes de harcèlement sexuel commis par des enseignants et s'entendre sur l'adoption d'un Code de conduite avec le Syndicat des Enseignants de la Sierra Leone,
- Garantir aux filles un environnement sûr, notamment des toilettes séparées,
- Instaurer de lourdes pénalités pour sanctionner les auteurs d'abus commis sur des enfants.

C'est dans ce cadre que les partenaires au développement et les acteurs nationaux ont contribué à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'application d'un Code de conduite dans les écoles.

3 Ministère de l'Éducation, des Sciences et de la Technologie (2007) : Plan sectoriel de l'Éducation 2007 - 2015 de la Sierra Leone : Feuille de route vers un avenir meilleur.

ACTIVITÉS

Se fondant sur deux documents, un projet de Code de conduite élaboré par le Syndicat des Enseignants de la Sierra Leone et un projet de Code conçu par le ministère de l'Éducation, avec l'appui de l'UNFPA, les acteurs ont joint leurs efforts afin d'élaborer, avec l'aide de l'UNICEF, un avant-projet de Code de conduite national. Des consultations impliquant plusieurs acteurs ont été organisées dans toutes les régions et tous les districts du pays en vue de l'élaboration de la version finale du Code, qui sera ensuite approuvée par le ministère de l'Éducation. C'est en octobre 2009 que le Code a été lancé au niveau national et dans chacune des régions.

Parallèlement, l'UNICEF a apporté son appui à l'élaboration d'un manuel de formation sur le contenu et le rôle du Code de conduite pour les acteurs de l'école (enseignants, représentants de syndicats, ONG, Comités de Gestion scolaire, etc.). Les enseignants (inspecteurs et responsables d'établissement sélectionnés) ont bénéficié d'une formation et il est prévu, dans chaque école, l'organisation de sessions de formation à la mise en œuvre du code de conduite en 2010–2011.

RÉSULTATS

La large participation aux activités de consultation mises en œuvre en vue de l'élaboration du Code de conduite a permis à toute une gamme d'acteurs de l'éducation de mieux prendre conscience du fait que la violence à l'école, en particulier la violence sexuelle, est une violation des droits des enfants et un obstacle majeur à la réalisation de l'éducation pour tous, qu'il convient de combattre en urgence.

Le manuel de formation prévoit l'organisation de séminaires de trois jours sur le Code de Déontologie et des domaines y afférents, notamment :

- Gestion de classe et du comportement positif (solutions alternatives aux châtiments corporels, techniques de gestion de classe, etc.)
- Engagement et Attitude vis-à-vis de la Profession (éléments du Code de conduite et leur rôle)
- Droits humains et droits de l'enfant
- Exploitation et abus des enfants, en particulier abus sexuels
- Gouvernance, responsabilité, corruption et conservation des dossiers.

FACTEURS DE SUCCÈS

Les facteurs mentionnés ci-dessous font partie de ceux ayant contribué au succès des activités :

- Etroite collaboration entre le ministère de l'Éducation et le Syndicat des Enseignants de la Sierra Leone pour l'élaboration du Code,
- Le rôle du Syndicat des Enseignants de la Sierra Leone dans la mise en œuvre et l'application du Code aux niveaux national et local,
- Appui de la communauté à l'initiative par le biais de la consultation.

DÉFIS

En l'absence d'une Commission des Enseignants, la stratégie de mise en œuvre est conforme aux procédures applicables en vertu des lois et règlements de la Sierra Leone. Si le ministère de l'Éducation a récemment créé une Section des Plaintes chargée de suivre et d'instruire les cas d'abus et les plaintes, les modalités de fonctionnement n'ont pas encore été testées. En conséquence, il se pose encore des questions concernant l'accès à la justice et la transparence des procédures dans le traitement des cas d'abus. De même, les Comités de gestion scolaire devraient mettre en place une sous-commission chargée d'enregistrer et de suivre les plaintes dans chaque école, mais cette stratégie n'a pas encore été mise en pratique.

LEÇONS RETENUES

Tout au long du processus, les partenaires ont confirmé qu'il importe :

- De reconnaître que la pauvreté est l'une des causes des abus sexuels dans les écoles et que l'application du Code de conduite pour les enseignants devrait aller de pair avec les efforts visant à améliorer leurs conditions de travail,
- De veiller à ce que les syndicats d'enseignants pilotent le processus d'élaboration et de mise en œuvre du code de conduite. En Sierra Leone, cette démarche a permis au Syndicat des Enseignants de la Sierra Leone de jouer un rôle proactif en présentant le Code de conduite comme un instrument de promotion de la professionnalisation de l'enseignement et une méthode pour répondre positivement au discrédit des enseignants au sein de l'opinion publique.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Ministry of Education, Science and Technology (2007) Sierra Leone Education Sector Plan 2007-2015: A road map to a better future.

The Code of Conduct for Teachers and Other Education Personnel in Sierra Leone (2009).

A Training Guide for Facilitators on the Code of Conduct for Teachers and Other Education Personnel. Adapted from the Emerging Issues Training Guide.

Contact : UNICEF Sierra Leone

INITIATIVE

Elaboration d'un Code de conduite des enseignants

PAYS : Gambie

PARTENAIRES : Syndicat des Enseignants de la Gambie (GTU), ActionAid, ministère de l'Éducation, unité de la police chargée du bien-être de l'enfant, Commissions parlementaires chargées des affaires des enfants et des femmes et, de l'éducation et de la formation, Child Protection Alliance, association nationale parents-enseignants, représentants des enseignants et des élèves et syndicats d'étudiants.

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Violence physique, sexuelle et psychologique à l'égard des enfants, notamment des filles, dans les écoles.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : 2008–2009

OBJECTIFS

Compte tenu du nombre sans cesse croissant des cas d'abus sexuels commis sur des filles dans le milieu scolaire rapportés par les médias, le Syndicat des Enseignants de la Gambie a jugé nécessaire de prendre une initiative qui protégerait les élèves, mais également les enseignants. Avec l'appui d'ActionAid, le Syndicat des Enseignants de la Gambie s'est engagé dans l'élaboration d'un Code de conduite et de conduite afin de renforcer les normes professionnelles dans les écoles.

ACTIVITÉS

Le processus d'élaboration est parti de la base. Le Syndicat des Enseignants de la Gambie a facilité les réunions de coordination avec les enseignants et le personnel académique dans l'ensemble du pays afin de débattre des questions touchant à la déontologie de l'enseignement et à la professionnalisation de la fonction enseignante. Se fondant sur les informations collectées dès le début du processus, le Syndicat des Enseignants de la Gambie a élaboré un projet de Code, qui a été examiné, avant finalisation et validation, à l'occasion d'un forum regroupant plusieurs acteurs.

RÉSULTATS

En sus de l'élaboration du Code, le projet a renforcé les partenariats au sein de l'éducation au niveau national et a démontré que le Syndicat des Enseignants de la Gambie pouvait être un allié puissant. Rares sont les cas d'abus sexuels signalés au Secrétariat du Syndicat des Enseignants de la Gambie depuis l'adoption du Code, mais, en l'absence de mécanismes de suivi, cela pourrait s'expliquer par le fait que les affaires sont prises en charge à un niveau régional, plutôt qu'au niveau national.

FACTEURS DE SUCCÈS

Les facteurs mentionnés ci-dessous font partie de ceux ayant contribué au succès des activités mises en œuvre :

- L'implication d'une large gamme d'acteurs dans la consultation,
- L'appui technique fourni par des organisations comme ActionAid ou Education International et le partage de pratiques recueillies dans le monde entier.

DÉFIS

En sus d'une certaine résistance notée de la part des enseignants, qui considéraient le Code comme une restriction à leur liberté, et de la part des communautés, au sein desquelles il est difficile de parler de la violence en milieu scolaire et de la violence basée sur le genre, la principale difficulté a été de toucher les écoles et les communautés afin de vulgariser le Code et de susciter une prise de conscience de ses principes.

Les difficultés financières ont empêché le Syndicat des Enseignants de la Gambie de se consacrer pleinement à la promotion et à la diffusion prévues des activités.

LEÇONS RETENUES

Tout au long du processus, les partenaires ont confirmé qu'il importait :

- De définir parallèlement des principes d'éthique et de conduite afin d'obtenir l'appui de la profession enseignante ;
- De réaffirmer les fondements constitutionnels du syndicat (engagement en tant que professionnels, engagement vis-à-vis la communauté, engagement en faveur des enfants) ;
- De susciter un débat et de répondre aux questions soulevées par les communautés au cours de la vulgarisation du Code dans les écoles et au sein des groupes ;
- De procéder à des évaluations afin de collecter des éléments d'appréciation sur l'impact du code de conduite sur la réduction de la violence en milieu scolaire, notamment à l'égard des filles.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Code of professional ethics and conduct for teachers, The Gambia, 2009. Available from www.gtu.gm

Contact: General Secretary, Gambia Teachers' Union.

Collaboration avec les leaders religieux

INITIATIVE

Fatwa contre les châtiments corporels

PAYS : Mauritanie

PARTENAIRES : UNICEF, Regroupement des Imams et Oulémas pour les Droits de l'Enfant et de la Femme en Mauritanie (RIODEF) et autres réseaux d'imams.

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Châtiments corporels.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : 2009.

OBJECTIFS

L'initiative a été mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat plus large entre l'UNICEF et le ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement original visant à renforcer les capacités de gestion et d'enseignement des écoles coraniques aux niveaux préscolaire et primaire et à susciter une prise de conscience sur les droits des enfants dans les environnements de l'enseignement traditionnel. Elle a pour principaux objectifs :

- De plaider contre les châtiments corporels infligés aux enfants dans les écoles et à la maison (« mahadras » ou écoles coraniques) et de clarifier la position de l'Islam sur les châtiments corporels ;
- De définir des normes pédagogiques pour les mahadras ;
- D'élaborer un guide sur les droits des enfants dans les écoles coraniques.

ACTIVITÉS

Une étude nationale sur les Châtiments corporels infligés aux enfants dans la loi islamique (Charia) a été menée par le RIODEF, avec l'appui de l'UNICEF, en 2009. Elle avait pour but d'identifier les causes des châtiments corporels et de clarifier la position de l'Islam sur la violence à l'égard des enfants. L'étude a conclu que les châtiments corporels ne sont pas permis par l'Islam. Suite à la validation de l'étude par les autorités nationales et les réseaux d'imams, l'UNICEF et le RIODEF avaient organisé un séminaire en avril 2009. Trente imams des régions d'Adrar et d'Inchiri et des représentants de l'UNICEF avaient participé à cette rencontre au cours de laquelle ils avaient débattu de la possibilité d'édicter une fatwa (avis religieux) contre les châtiments corporels infligés aux enfants.

RÉSULTATS

Les leaders religieux ont édicté la fatwa ci-après contre les châtiments corporels à l'école ou à la maison :

« Compte tenu de ce qui précède, il convient de renoncer immédiatement et de manière définitive à battre les enfants, et cela quelle que soit la raison invoquée. Il ne s'agit pas seulement d'une obligation édictée par la loi et la piété ou conforme aux principes et objectifs de la glorieuse Charia, mais d'un principe nécessaire au bien de l'enfant, de l'éducateur, de la famille et de la société. En ce qui concerne l'éducation des enfants, il est aussi nécessaire d'adopter des méthodes éducatives en suivant l'exemple du premier éducateur et enseignant, le Prophète Mohammed, paix et salut sur lui, dont les enseignements ne sont empreints que d'indulgence, d'amour et de bonté. »

Cette fatwa fait actuellement l'objet d'une diffusion dans l'ensemble du pays, dans les écoles coraniques mais également, de manière plus générale, dans l'éducation formelle et l'environnement familial. Elle est utilisée pour inviter les imams à réfléchir sur les châtiments corporels et, plus largement, sur les droits des enfants.

DÉFIS

L'un des défis a été de familiariser les leaders religieux locaux avec la fatwa et de les aider à s'en approprier. Un processus similaire devra ensuite être mis en œuvre entre les leaders religieux locaux et les communautés. La fatwa, promulguée par des imams influents, doit être considérée comme utile et nécessaire dans le cadre communautaire.

LEÇONS RETENUES

Plutôt qu'un aboutissement, la fatwa est le point de départ d'échanges de vues significatifs avec les leaders religieux et les communautés de tout le pays autour des droits des enfants et des châtiments corporels. Il s'agit d'une pierre angulaire centrale pour la mise en place d'un environnement favorable si l'on veut aborder la question des droits de l'enfant de manière holistique

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Organisation of the Islamic Conference. La Conférence du Caire (2009) avait été convoquée afin de commémorer le 20ème anniversaire de la Convention sur les Droits de l'Enfant (CDE). Cette conférence avait pour thème majeur la Convention (CDE) et la Jurisprudence islamique. La Déclaration du Caire adoptée à l'issue de la Conférence fait une série de recommandations et appelle les Etats membres à en assurer le suivi. En ce qui concerne la question des châtiments corporels, la Déclaration du Caire stipule que :

« Les participants à la Conférence recommandent que les Etats membres de l'OCI interdisent tous les châtiments corporels et autres formes de peines ou traitements inhumains ou dégradants des enfants dans tous les environnements, y compris dans les écoles et au sein de la famille, faisant un lien entre la réforme juridique et la promotion des formes non violentes de discipline. »

La version anglaise de la Déclaration du Caire est consultable à l'adresse ci-après : <http://www.crc20anniversary.com.eg/uploads/files/English%20Cairo%20Declaration.pdf>

Hademine Old Slack (2009) Etude sur les Châtiments corporels contre les enfants dans la Sharia Islamique. RIODEF/UNICEF Mauritanie.

Site web de l'UNICEF : http://www.unicef.org/protection/mauritania_49593.html

Contact : UNICEF Mauritanie. Regroupement des Imams et Oulémas pour les Droits de l'Enfant et de la Femme en Mauritanie (RIODEF).



MÉCANISMES DE FOURNITURE DE SERVICES

Mécanismes au niveau communautaire

INITIATIVE

Réseau pour mettre fin aux Violences faites aux Filles en milieu scolaire

PAYS : Ghana.

PARTENAIRES : ActionAid Ghana, Ghana National Education Campaign Coalition (GNECC, partenaire national en matière de plaidoyer), Songtaba (partenaire communautaire).

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Violence physique, psychologique et sexuelle, discrimination et barrières structurelles qui privent les filles de leurs droits à l'éducation et à la protection.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : A partir de 2007

OBJECTIFS

Dans le District de Nanumba, de nombreuses filles sont privées de l'accès aux services de protection de l'enfant, ces derniers étant situés dans le chef-lieu de district, loin de leurs propres communautés. Les activités d'ActionAid et de Songtaba, mises en œuvre dans le cadre de la *Campagne Arrêt des Violences faites aux filles en milieu scolaire*, ont pour but de faciliter la formation et le renforcement des structures communautaires afin de soutenir et de renforcer l'application de la loi et la protection des enfants.

ACTIVITÉS

ActionAid et Songtaba travaillent en étroite collaboration avec les organismes décentralisés de protection des enfants, notamment l'Unité de la Police chargée de la Violence familiale et de l'Appui aux victimes (DOVVSU), le Département du Bien-être social, la Commission des Droits de l'Homme et de la Justice Administrative (CHRAJ) et la Commission Nationale sur l'Éducation Civique.

En travaillant de concert avec les organismes décentralisés, les partenaires renforcent les capacités des acteurs ci-dessous, tout en leur apportant un appui :

- Equipes de Plaidoyer communautaire (CAT), chargées de protéger les droits des femmes et des filles et de piloter les processus de protection de l'enfant dans leurs communautés afin de soutenir le travail et les services de l'État contre les abus commis sur les filles.
- Directions de District de l'Éducation, responsables d'écoles, conseillers, superviseurs itinérants et Responsables de l'Éducation des Filles, qui ont bénéficié d'une formation spécifique sur la violence à l'égard des filles dans le milieu scolaire, l'enseignement et l'apprentissage tenant compte de la dimension genre et l'insertion de la protection des filles dans les pratiques scolaires.

RÉSULTATS

Les activités de prévention et l'appui aux filles ont été renforcés à Nanumba grâce aux relations tissées entre les structures communautaires et les organismes décentralisés. Les Equipes de Plaidoyer communautaire offrent un espace sécurisé et un appui aux filles, en les aidant à prendre assez confiance pour faire entendre leur voix. Il en est résulté une augmentation du nombre des cas d'abus dénoncés. Du fait que les communautés servent de points de référence aux Commissions de protection de l'enfant, les organismes décentralisés n'ayant pas les moyens financiers nécessaires pour rendre visite aux communautés et, ainsi, assurer le suivi des plaintes des filles, les Commissions sont devenues plus visibles, plus actives et capables de faciliter la réparation des abus subis par les filles.

FACTEURS DE SUCCÈS

Cette initiative de mise en place de réseaux va de pair avec des initiatives comme celles des *Peer Parent Educators*, des groupes de parents chargés de plaider pour l'éducation et les droits des filles au sein de la communauté, la sensibilisation de la communauté par le théâtre (sur la question du mariage forcé et des grossesses précoces afin d'induire une meilleure compréhension des obstacles à l'éducation et aux droits de protection des filles) et des *clubs féminins* (voir page 48). En collaborant à différents niveaux et avec différents acteurs, ActionAid et Songtaba ont initié une véritable dynamique au niveau communautaire, avec la mise en œuvre d'interventions qui se renforcent mutuellement.

DÉFIS

Le réseau qui fait le lien entre les communautés touchées par le projet, les CAT et les organismes publics décentralisés qui interviennent sur la question de la protection de l'enfant n'a pas encore été formalisé et la duplication des efforts ainsi que l'absence d'efficacité des mécanismes existants sont les points faibles identifiés par les partenaires. Il est envisagé de réunir tous les organismes et groupes au sein d'un nouveau mécanisme, le Réseau de Protection de l'Enfant du District de Nanumba.

LEÇONS RETENUES

L'initiative est toute récente, il est donc trop tôt pour identifier les leçons retenues.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Contact: ActionAid Ghana.

INITIATIVE

Prévention et intervention en matière d'abus sexuels au niveau communautaire

PAYS : Sénégal

PARTENAIRES : Centre de Guidance Infantile et Familiale (CEGID), Autorités et communautés locales de Saint-Louis.

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Violence, abus et exploitation sexuels à l'égard des enfants.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : A partir de 2000 et de manière sporadique

OBJECTIFS

Le CEGID intervient dans les communautés autour de Saint Louis depuis 10 ans. Le projet pilote initial, un programme de recherche, avait pour finalité de mieux faire comprendre le phénomène des abus sexuels à l'égard des enfants, afin d'étudier la perception des abus sexuels commis sur des enfants par les communautés et de définir des stratégies de prévention. Au fil des ans, le projet a connu une évolution, tirant profit des nouvelles connaissances acquises, s'inspirant des leçons retenues au cours de la mise en œuvre et travaillant avec différents groupes communautaires.

ACTIVITÉS

Les principales activités sont, notamment :

- Des activités de formation pour une série d'acteurs (personnel scolaire, groupes de femmes, magistrats et avocats, travailleurs sociaux) sur la manière d'identifier les enfants victimes d'abus sexuels et la manière de les assister à différents stades de leur réhabilitation.
- L'élaboration d'une brochure traitant de la manière de parler des abus sexuels avec les enfants, destinée aux parents et aux éducateurs et utilisée dans les activités de sensibilisation des parents, des enseignants et des directeurs d'école.
- La sensibilisation par le biais des médias communautaires (essentiellement la radio), le théâtre et les chants.
- La création de structures de soutien pour les enfants victimes d'abus sexuels (soins de santé, assistance juridique, assistance psychologique, réhabilitation).

RÉSULTATS

Les femmes ont créé des brigades de surveillance dans leurs communautés afin d'identifier et de dénoncer les cas d'abus sexuels commis sur des enfants et de fournir un appui aux victimes et à leurs familles. Cinquante écoles ont bénéficié des activités de sensibilisation et de formation sur les abus sexuels à l'égard des enfants. Les enfants victimes d'abus ont bénéficié d'un soutien psychologique, financier et juridique pendant cette période.

DÉFIS

Certains des enjeux de la lutte contre les abus sexuels commis sur des enfants sont les suivants :

- Négocier afin de faire céder la résistance des membres de la communauté qui rechignent à remettre en cause la cohésion de la famille et de la communauté par l'ouverture d'enquêtes sur les cas d'abus perpétrés sur des enfants.
- Instabilité du personnel des services sociaux. Les activités de formation ont dû être multipliées au cours de la durée du projet, en utilisant des ressources qui avaient à l'origine, été allouées pour d'autres activités.

- Le coût de l'accès aux centres de soins de santé pour les enfants victimes d'abus : le projet a pris des dispositions pour que les frais encourus par les victimes en rapport avec des examens médicaux et des soins de santé ne soient pas élevés (tests de dépistage du SIDA, soins de santé, certificats médicaux, etc.). La fourniture de ce service a induit l'utilisation d'importantes ressources et représente une menace pour la pérennité de l'action.

LEÇONS RETENUES

Le projet, financé par l'UNICEF Dakar en 2000-2002, a été confronté à des difficultés financières au fil des ans. Avec l'appui de l'UNICEF et des coopérations italienne et espagnole, le CEGID a aujourd'hui conçu, pour les zones déshéritées de Dakar, un nouveau projet basé sur certaines des leçons retenues à Saint Louis, notamment :

- L'importance d'une gestion très prudente des informations relatives aux abus sexuels commis sur des enfants afin d'éviter tout traumatisme supplémentaire pour les victimes ou qu'elles ne subissent l'opprobre.
- La nécessité de renforcer les mécanismes parallèlement aux activités de sensibilisation et de diffusion d'informations. Les mécanismes en place ne sont utiles que lorsque les enfants et leurs familles sont conscients de leur existence.
- La nécessité de travailler de manière stratégique avec les écoles de telle sorte qu'elles fassent pleinement partie des mécanismes de prévention et de protection et soient insérées dans les réseaux institutionnels intersectoriels au niveau des départements.
- L'importance de la mise en place, dès le début du projet, de partenariats puissants basés sur un Mémoire d'Accord clair.
- La nécessité d'obtenir un appui institutionnel en ce qui concerne le partage des coûts des soins de santé en cas d'abus.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Contact: Centre de Guidance Infantile et Familial, Dakar, Senegal.



COMMUNICATION, ÉDUCATION ET MOBILISATION POUR UNE MUTATION SOCIALE

■ Faire campagne contre la violence en milieu scolaire

INITIATIVE

Apprendre sans peur : Campagne mondiale pour mettre un terme à la violence en milieu scolaire

PAYS : International

PARTENAIRES : Plan International, Plan WARO, bureaux de pays de Plan et partenaires nationaux.

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Châtiments corporels, violence sexuelle et brimades.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : 2008–2011.

OBJECTIFS

Les objectifs de la campagne sont, en général, les suivants :

- Persuader les gouvernements de déclarer illégales toutes les formes de violence à l'endroit des enfants dans les écoles et appliquer ces lois.
- Travailler avec les administrateurs des écoles et les enseignants afin de créer des écoles sans violence et de promouvoir des méthodes autres que les châtimens corporels pour imposer la discipline.
- Créer une dynamique mondiale pour le changement, notamment par l'augmentation des ressources mises à disposition par les donateurs internationaux et les gouvernements pour lutter contre la violence dans les écoles des pays en développement.

La campagne a été lancée au plan régional en Afrique de l'Ouest, puis au niveau national dans tous les pays où Plan intervient. Chaque campagne nationale a ses propres objectifs.

ACTIVITÉS

Les activités suivantes ont notamment été mises en œuvre en Afrique de l'Ouest dans le cadre de la campagne :

- Formalisation du partenariat avec les ministères et les institutions nationales (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Guinée)
- Elaboration de plans d'action nationaux à intervenants multiples pour la campagne (Burkina Faso, Guinée, Mali, Togo)
- Création de partenariats et participation active des partenaires au développement (Bénin, Cameroun, Mali et Ghana)
- Collaboration avec les médias sur la question des droits des enfants et dans le cadre de la campagne par la formation ou des actions conjointes (Bénin, Cameroun, Ghana)
- Des programmes de radio (*Kid Waves*) sur la violence à l'école créés par des enfants (Cameroun, Guinée)
- Des études (ou un appui aux études et à leur diffusion) sur la violence en milieu scolaire (Burkina Faso, Cameroun, Liberia, Mali, Guinée-Bissau, Sierra Leone)
- Identification de méthodes alternatives pour imposer la discipline (Sénégal, Togo)
- Activités de sensibilisation au niveau communautaire (Ghana, Togo, Sierra Leone, Mali)

RÉSULTATS

La campagne n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation au niveau régional ou national. Cependant, la mobilisation a été significative dans chaque pays, les médias ayant rendu compte de la violence dans les écoles et les chanteurs et autres artistes ayant travaillé pour susciter une prise de conscience du phénomène par les populations en général. Des partenariats et plans d'action ont été élaborés et sont actuellement mis en œuvre. Des études nationales ont été publiées (Ghana) ou sont sur le point d'être finalisées.

FACTEURS DE SUCCÈS

La crédibilité de Plan tant au niveau régional que national a été un élément déterminant pour établir le dialogue entre Plan et les représentants des ministères sur la question de la violence en milieu scolaire. La qualité de la communication et l'échange d'informations sur la campagne avec les acteurs au niveau national et régional a permis une meilleure coordination des activités.

Le trait le plus caractéristique de la campagne a été la participation des enfants et des jeunes. En suscitant la participation active des enfants par l'intermédiaire des clubs scolaires, des émissions de radio et des séminaires nationaux, la campagne a permis aux enfants d'encadrer le débat dans leurs communautés et de contribuer activement à modeler les activités de la campagne et les stratégies de mise en œuvre.

DÉFIS

La prise en charge du problème de la violence en milieu scolaire de manière globale, tout en se focalisant sur certaines formes de violence, a représenté un véritable défi dans certains pays. Le faible niveau de préparation de certains partenaires gouvernementaux a engendré une résistance aux activités de la campagne.

Au niveau local, la définition de stratégies durables en vue de garantir une implication active des communautés et leur participation continue à la campagne visant à mettre un terme à la violence dans les écoles s'est révélé un exercice difficile.

LEÇONS RETENUES

Les recherches menées par Plan aux niveaux international, régional et national ont apporté une précieuse contribution à la connaissance et à la compréhension de la violence en milieu scolaire et ont permis à Plan de guider et d'améliorer ses programmes d'activités conçues pour lutter contre le problème et faire participer les mandants nationaux et locaux.

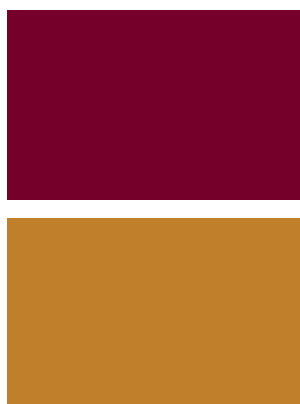
Il faut du temps pour modifier les lois et les politiques. L'expérience a appris à Plan que la volonté politique et l'engagement des principaux acteurs dans différents secteurs (services de santé, de l'éducation, de la police, service judiciaire et services sociaux) sont nécessaires si l'on veut engager une réforme significative de la législation ou de la politique. Le travail avec les médias, des radios communautaires aux journaux nationaux, contribue également à la création d'un environnement propice au sein duquel les enfants, les parents et les communautés pourront exprimer leurs doléances aux administrations locales et nationales pour lutter contre la violence en milieu scolaire.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Plan (2008) Break the Silence: Prevent sexual exploitation and abuse in and around schools in Africa. Plan West Africa, Dakar, Senegal. November 2008.

Plan West Africa (2008) Increasing visibility and promoting policy action to tackle sexual exploitation in and around schools in Africa. A briefing paper with a focus on West Africa. Written by Nicola Jones, Overseas Development Institute. Commissioned by Plan

Contact: Plan West Africa Region Office.



Traduction des campagnes internationales en actions nationales

INITIATIVE

Halte aux violences faites aux filles dans les écoles : la Campagne ghanéenne

PAYS : Ghana.

PARTENAIRES : ActionAid Ghana, Ghana National Education Campaign Coalition (partenaire national en matière de plaidoyer), SongTaba (partenaire au niveau communautaire).

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Violence physique, psychologique et sexuelle, discrimination et barrières structurelles qui entravent les droits des filles à l'éducation et à la protection.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : 2008–2013.

OBJECTIFS

La mise en œuvre de la Campagne mondiale *Halte aux Violences faites aux filles dans le milieu scolaire* se fait essentiellement par le biais d'un programme d'activités réalisé au Ghana, au Kenya et au Mozambique et focalisé sur la création d'environnements adaptés aux besoins des filles, la formation et le renforcement des capacités des acteurs, la sensibilisation et le plaidoyer pour le changement de politique et de pratiques.

Au Ghana, la campagne a pour objectifs de faire prendre conscience du phénomène de la violence à l'égard des filles dans le milieu scolaire, la création de partenariats, le renforcement des mécanismes institutionnels et la prise d'initiatives sur des questions connexes aux niveaux national et communautaire, afin de faciliter les changements de comportement chez les parents, les garçons et les filles et chez les autres acteurs de l'école impliqués dans l'éducation des filles. La Politique modèle d'ActionAid (voir page 7) servira de fil directeur pour analyser les lois et politiques existantes au Ghana et faire des recommandations en vue de leur amélioration.

ACTIVITÉS

ActionAid et GNECC tirent profit des initiatives internationales, comme les *16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le genre* (du 25 novembre, Journée internationale contre les violences faites aux femmes, au 10 décembre, Journée internationale des Droits de l'Homme) et la Journée internationale de l'Enfant (1er juin) dans le but de créer une dynamique et d'attirer l'attention des populations et des organismes institutionnels sur l'élimination des violences faites aux filles en milieu scolaire.

Les partenaires ont, en outre, renforcé la collaboration institutionnelle, en obtenant la participation active de l'Unité de la Police chargée de la Violence familiale et du Soutien aux Victimes et de l'Unité de l'Education des Filles du Service de l'Education du Ghana afin d'étudier et d'améliorer les approches et les mécanismes existants dans le but de prévenir la violence fondée sur le genre dans les écoles et d'y répondre.

Ces activités viennent compléter toute une gamme d'initiatives additionnelles aux niveaux communautaire et scolaire, décrites de manière plus détaillée à la page 21.

RÉSULTATS

L'attention a été attirée sur les types de violence vécus par les filles et la manière dont ils entravent leur droit à l'éducation. Par exemple, des liens ont été établis entre l'absence d'infrastructures scolaires appropriées, comme les latrines, la prévalence de la violence à l'égard de filles et l'abandon scolaire des filles.

La volonté institutionnelle a été exprimée d'impliquer l'Unité chargée de la Violence familiale et du Soutien aux Victimes et l'Unité de l'Education des Filles dans des activités de collaboration et de coordonner un exercice de vulgarisation scolaire sur la prévention et la prise en charge de la violence en milieu scolaire basée sur le genre. ActionAid et les partenaires ont facilité et soutenu la création de ce partenariat afin de veiller à ce que les services policiers, judiciaires et sociaux mettent leurs forces en commun pour accompagner les filles dans leur parcours menant à la dénonciation et au signalement des actions violentes dont elles sont victimes.

FACTEURS DE SUCCÈS

Le partenariat avec les membres des coalitions nationales de l'éducation, comme la Ghana National Education Campaign Coalition, offre toute une gamme d'opportunités pour susciter une prise de conscience, diffuser des messages de campagne et mener des actions de suivi par le biais d'une série de partenaires issus de l'ensemble du pays. Il permet aussi de prendre en charge les changements institutionnels et les changements de comportement.

La campagne a bénéficié de l'association de trois volets : recherche, plaidoyer et intervention de la communauté. L'intervention et les besoins de la communauté offrent une base aux recherches, dont les conclusions sont exploitées pour le plaidoyer. Grâce à l'influence exercée sur les décideurs communautaires et nationaux, le plaidoyer devrait induire une amélioration au niveau communautaire.

Le travail d'ActionAid a été renforcé par la campagne de Plan Ghana, Learn without Fear (Apprendre sans crainte). Cela contribue à la création d'une dynamique nationale et au renforcement du partenariat entre ONG internationales et nationales afin d'éliminer la violence en milieu scolaire.

DÉFIS

L'un des principaux défis auxquels la campagne a été confrontée tient à l'absence de données de référence sur la prévalence, la fréquence et l'intensité de la violence à l'égard des filles, en particulier la violence, les abus et l'exploitation sexuels dans et autour des écoles, une situation qui s'explique, en partie, par le fait que le système de signalement de l'Unité chargée de la violence familiale et du Soutien aux Victimes ne dispose pas d'une section spécialisée dans la violence basée sur le genre.

D'autres défis ont été identifiés, il s'agit du déficit de collaboration entre l'Unité chargée de la Violence familiale et du Soutien aux Victimes et le Service de l'Éducation du Ghana ainsi que leurs lourdeurs bureaucratiques, qui ont contribué à limiter les interventions de l'Unité chargée de la Violence familiale et du Soutien aux Victimes dans les écoles pour prévenir la violence fondée sur le genre et y répondre. En règle générale, les interventions trans-sectorielles, notamment avec les services de police, de l'éducation, de la santé et le pouvoir judiciaire, n'ont pas été faciles.

LEÇONS RETENUES

La prise en charge de la question de la violence scolaire fondée sur le genre requiert une collaboration institutionnelle entre différents ministères et une harmonisation des politiques, des pratiques et des mécanismes de mise en œuvre. Il ne sera peut-être pas nécessaire de procéder à des changements drastiques pour renforcer les systèmes de signalement ou améliorer la qualité des interventions en réponse à la violence en milieu scolaire fondée sur le genre, mais il s'agira plutôt de procéder à de légères modifications de la façon dont les institutions travaillent. Le renforcement des capacités individuelles ne suffit pas pour traiter la question des mutations institutionnelles et organisationnelles.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Reference to reports, documents etc

Contact : ActionAid Ghana.

■ Impliquer activement et responsabiliser les communautés

INITIATIVE⁴

Transformation des filles par l'Éducation au Nigeria (TEGINT)

PAYS : Nigeria.

PARTENAIRES : ActionAid, Community Action for Popular Participation, Autorités locales, Leaders religieux, filles, garçons, Comités de gestion scolaire et la communauté en général.

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Violence physique, psychologique et sexuelle, violence structurelle et déni des droits des filles à l'éducation et à la protection en général

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : 2008–2012.

OBJECTIFS

La TEGIN a pour objectifs globaux d'augmenter les chances des filles d'accéder à une éducation de qualité. La TEGIN intervient de manière globale sur des questions touchant à l'éducation, à la discrimination, à la violence fondée sur le genre, aux conflits, au VIH/SIDA, etc. Elle cible 72 écoles de 56 communautés du Nord du Nigeria.

ACTIVITÉS

Les activités ci-dessous sont, notamment, mises en œuvre pour lutter contre la violence à l'égard des filles dans et autour des écoles :

- Soutien aux clubs de filles afin d'offrir aux filles un espace sûr pour parler de la violence et de la discrimination et de renforcer leurs capacités en termes de compréhension et de prise en charge de la violence ;

4 (Le titre complet de ce projet financé par Comic Relief est *Transforming Education for Girls in Nigeria and Tanzania* – TEGINT)

- Renforcement des capacités des facilitateurs des clubs féminins en utilisant la boîte à outils TEGINT ;
- Formation des Comités de gestion scolaire en ce qui concerne les différentes formes de violences auxquelles les filles pourraient être soumises tout au long de leur éducation et les voies et moyens d'y remédier ;
- Entrer en contact avec les leaders religieux afin de les aider à définir les violences faites aux filles et à lutter contre cette forme de violence dans leurs sermons et autres cadres d'échanges avec la communauté ;
- Interpeller les garçons sur les questions de discrimination et de violence fondées sur le genre au sein et à l'extérieur de l'école .

Ces activités viennent en appoint à la large gamme d'actions visant à améliorer l'accès à une éducation de qualité, comme le plaidoyer pour de meilleures infrastructures et des enseignants dotés de meilleures qualifications, la collaboration avec les syndicats d'enseignants et la coopération avec les juges, les avocats et les forces de police en ce qui concerne les questions relatives à la violence à l'égard des filles et de la justice pour les enfants.

FACTEURS DE SUCCÈS

L'approche holistique (interventions auprès des adultes, des garçons et des filles) et multi-niveau (interventions au niveau de l'école et de la communauté) du projet prend simultanément en charge plusieurs causes de la violence à l'égard des filles, qu'elles soient culturelles ou structurelles. L'intervention s'est également intéressée aux réponses à la violence aux niveaux individuel, communautaire et institutionnel, tout en en traitant les causes.

Les échanges de vues libres avec toutes les catégories de membres de la communauté, filles, garçons, parents leaders religieux et traditionnels, maîtres d'écoles et représentants du pouvoir judiciaire, autorités de la police, de l'éducation et de la santé, font que la question des violences faites aux filles est plus considérée comme un problème social que comme un problème touchant exclusivement les filles.

DÉFIS

Les principaux défis qui se posent lors de l'intervention au sein des communautés sont les suivants :

- Dénier de la violence et de la discrimination à l'égard des filles dans l'éducation,
- Réticence à permettre la participation des enfants,
- Lutte contre les erreurs d'appréciation qui conduisent certains imams et leaders religieux à juger le projet « anti-islamique » ou « pro-occidental ».

LEÇONS RETENUES

En s'impliquant auprès des leaders traditionnels, les partenaires ont appris que c'est par les rencontres face à face et non par les réunions de groupe que l'on pourra mieux comprendre les questions qui tournent autour de la violence. Même si les réunions de groupe sont nécessaires pour permettre aux leaders d'échanger et de s'entendre sur les principes et les actions, les sessions face à face permettent de vaincre plus facilement les réticences.

L'identification de modèles parmi les leaders religieux afin qu'ils puissent plaider contre la violence à l'égard des filles a également été une stratégie très efficace qui a permis de modifier la perception des acteurs selon laquelle la focalisation soudaine sur les violences faites aux filles résulte de pressions extérieures, plutôt que d'un besoin interne.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Tweedie, L., Thomas, L. (2008) Draft framework for a uniting methodology toolkit: A basket of tools for Transforming the Education of Girls in Nigeria and Tanzania. Maarifa ni Ugungo, Tanzania; Community Action for Popular Participation (CAPP), Nigeria; ActionAid International.

Contact : ActionAid Nigeria.





Des fois, quand elle essayait de se défendre, Nyaro la battait ...



Si jamais tu repousses encore l'un de mes amis, je te tue !!

Al secours!!

D'ailleurs tu ne mangeras pas pendant 3 jours.



COOPÉRATION, COORDINATION ET COLLABORATION

■ Travailler en partenariat

INITIATIVE

Réunion sous-régionale entre Syndicats d'Enseignants et ONG sur les violences faites aux filles en milieu scolaire

PARTENAIRES : Africa Network Campaign on Education for All, ActionAid International, ActionAid Ghana, ActionAid Kenya, ActionAid Mozambique, ActionAid Sénégal, Amnesty International, Amnesty Togo, Amnesty Ghana, African women network (IWN Africa), Forum des Femmes éducatrices africaines (FAWE), Plan Afrique de l'Ouest, Plan Mali, Plan Burkina Faso, Plan Ghana, Save the children, Save the children Côte d'Ivoire, UNICEF, World Vision International, Bureau régional d'Education International Afrique, Réseau des Femmes africaines dans l'Education, représentants des Syndicats nationaux d'enseignants.

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Violences faites aux filles en milieu scolaire et, plus largement, la violence faite aux enfants.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : A partir de 2009.

OBJECTIFS

L'objectif primordial de l'initiative est de créer un partenariat stratégique entre ONG et syndicats d'enseignants afin de prévenir la violence en milieu scolaire en général, et la violence scolaire fondée sur le genre, en particulier. Ces partenariats stratégiques sont indispensables à la réalisation de l'objectif de l'Education Pour Tous.

Les objectifs du séminaire étaient les suivants :

- Etudier l'approche la mieux indiquée pour une implication efficace des syndicats d'enseignant dans les efforts visant à mettre un terme à la violence à l'égard des filles ;
- Etudier les opportunités d'activités conjointes afin de mettre un terme à la violence scolaire en travaillant de concert avec les syndicats ;
- Définir les voies et moyens pour renforcer les capacités des enseignants à identifier et à prendre en charge le problème de la violence scolaire, en général, et la violence à l'endroit des filles, en particulier ;
- Jeter les fondements d'une collaboration stratégique et institutionnelle à long terme avec les syndicats d'enseignants par la mise en œuvre d'une série d'actions minimales à prendre dans différentes sous-régions.

ACTIVITÉS

Le séminaire sous-régional marquait l'aboutissement d'une action de suivi lancée à l'issue d'une réunion qui s'était tenue en 2006, à Johannesburg, entre Education International et ActionAid. Il a formalisé un partenariat stratégique entre les deux organisations pour la réalisation de l'EPT à l'horizon 2015. Ce partenariat reposait sur sept axes : i) Financement de l'éducation, ii) enseignants non professionnels, iii) Violences faites aux filles en milieu scolaire, iv) éducation et VIH/SIDA, v) Gouvernance scolaire, vi) Privatisation et éducation publique, vii) Code de conduite.

RÉSULTATS

Les conclusions du séminaire prévoyaient, notamment, une série d'actions sur le terrain mises en œuvre conjointement par les ONG et les syndicats d'enseignants, en particulier :

La formation et le renforcement des capacités :

- Elaboration d'un programme de renforcement des capacités sur la violence pour les syndicats d'enseignants, en collaboration avec lesdits syndicats.

Plaidoyer :

- Plaidoyer pour la mise en œuvre et l'application de la législation afin de protéger les enfants contre la violence dans et autour des écoles ;
- Promotion des droits des enfants et des environnements scolaires adaptés à l'apprentissage.

Sensibilisation :

- Création, au sein des coalitions nationales de l'éducation existantes dans les pays, d'un cadre national d'échanges sur les violences faites aux enfants et aux filles afin d'organiser, au niveau communautaire, des campagnes de sensibilisation ciblant les enseignants, les enfants, les décideurs et les leaders communautaires.

Gouvernance scolaire :

- Faire la topographie du travail sur la violence à l'égard des enfants dans les écoles ;
- Création de Comités de gestion scolaire, d'Associations parents-enseignants, de groupes d'enfants de la communauté sur la manière d'intervenir dans les cas de violence scolaire ;
- Mise en place de mécanismes d'orientation et de signalement.

FACTEURS DE SUCCÈS

Plusieurs facteurs de succès ont été identifiés pour cette initiative. Le séminaire a permis :

- De débattre ouvertement de la question de la violence en milieu scolaire et de la violence fondée sur le genre à l'école, de susciter un consensus sur le concept et de favoriser une compréhension claire et commune de la nature de la violence, de l'endroit dans lequel elle peut se produire, des facteurs qui la favorisent, des auteurs de cette violence et des activités éventuelles susceptibles de réduire l'acuité du problème ;
- De promouvoir, sur cette question, des échanges de vues critiques entre partenaires afin de comprendre les différentes positions et d'identifier un point d'entrée à partir duquel il serait possible de renforcer la confiance entre ONG et syndicats qui, ce faisant, pourront débattre de la démarche à suivre.

DÉFIS

Les défis qui se posent pour les efforts visant à mettre un terme à la violence à l'égard des filles et des garçons dans le milieu scolaire sont, notamment, les suivants :

- Protéger le statut des enseignants, même lorsque des pratiques contraires à la déontologie sont observées par des professionnels ;
- Mettre au point des mécanismes efficaces pour protéger les enfants de la violence dans et autour des écoles, en particulier des mécanismes de protection des filles contre le harcèlement sexuel et les abus commis par des enseignants et veiller à ce que les enseignants s'impliquent en tant que partenaires pour superviser ces mécanismes ;
- Créer des partenariats entre parents et membres de la communauté afin de lutter contre la violence scolaire ;
- Prendre en charge le problème posé par l'augmentation du nombre de personnels non professionnels recrutés dans les écoles ;
- Instaurer la confiance entre ONG et syndicats d'enseignants

LEÇONS RETENUES

Certaines questions devraient être prises en considération pour la création de partenariats, car elle pose de multiples problèmes. Dans ce contexte, la définition de la violence et des violences faites aux filles a été un point de départ très important. Il a aussi été nécessaire de convenir, au début du séminaire, de la différence entre syndicats d'enseignants et auteurs de la violence, au nombre desquels il y a des enseignants pris individuellement. Même si les partenaires avaient aussi des priorités différentes, le fait de collaborer avec une large gamme de coalitions permet de donner une plus grande visibilité à la question.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Education International – ActionAid International (2007) The need for quality teachers to achieve EFA. Building strategic partnerships between teachers' unions and NGOs. Education International, Brussels, Belgium; ActionAid International, Johannesburg, South Africa. Available at: <http://download.ei-ie.org/docs/IRISDocuments/EI%20Campaigns/EFAIDS%20Programme/2007-00202-01-E.pdf> and http://www.actionaid.org/docs/aa_teachers.pdf

Contact : ActionAid International, Plan West Africa Regional Office, Education International.

CAPACITÉS

Promotion des règles de discipline alternatives

INITIATIVE

Lignes directrices pour des règles de discipline alternatives destinées aux Enseignants

PAYS : Gambie

PARTENAIRES : Ministère de l'Éducation, UNICEF, Child Protection Alliance, Save the Children Suède

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Châtiments corporels.

PÉRIODE DE MISE EN OEUVRE : A partir de 2006.

OBJECTIFS

Exploitant les conclusions de l'enquête sur les châtimets corporels menée par Child Protection Alliance et Save the Children Suède en 2005 et la promulgation d'une nouvelle Loi sur les Enfants (2005), l'UNICEF, dans son intervention basée sur des programmes, a apporté un appui au ministère de l'Éducation en vue de l'élaboration d'une brochure sur les règles alternatives de disciplines et de la formation des enseignants et inspecteurs à son exploitation.

ACTIVITÉS

La brochure sur les règles alternatives de disciplines a été élaborée en 2005 et révisée en 2008. Un groupe de travail composé du ministère de l'Éducation, de l'UNICEF, de Child Protection Alliance et d'autres représentants d'ONG a été mis sur pied afin de superviser l'élaboration de cette brochure. Les syndicats d'enseignants ont aussi été impliqués. Les enfants n'ont pas participé directement à l'élaboration de la brochure. Cependant, leurs points de vues, présentés dans l'étude sur les châtimets corporels, a servi de point de départ à l'initiative.

RÉSULTATS

La brochure est basée sur trois formes de discipline :

- La discipline préventive et la manière de prévenir les mauvais comportements. Ces notions sont étudiées par le biais de la définition participative des règles, des procédures et des systèmes d'organisation régissant les salles de classe ;
- La discipline de soutien et la manière d'utiliser le renforcement positif et les compliments afin de permettre aux élèves d'avoir le sentiment de réussir, de renforcer l'estime personnelle des élèves, de les inciter à bien se comporter et d'instaurer dans la classe un environnement propice à l'apprentissage ;
- La discipline corrective et la manière de supprimer et de réorienter de manière positive les mauvais comportements lorsqu'ils se produisent, en se fondant sur une série de situations vécues dans la salle de classe.

La brochure fournit aussi des conseils aux enseignants pour les aider à prévenir et à gérer leur colère.

Depuis 2007, 100 enseignants et inspecteurs ont été formés chaque année aux méthodes de discipline alternative dans le cadre de leur perfectionnement à l'école et au niveau des inspections. Les activités futures porteront, notamment, sur l'élaboration de modules de formation des enseignants basés sur la brochure à diffuser dans les collèges de formation d'enseignant et à utiliser au cours de la formation pratique.

La formation a débouché sur la révision de la liste de vérification de l'inspection scolaire dans la Région Upper River afin d'y insérer la lutte contre les châtimets corporels dans les écoles.

FACTEUR DE SUCCÈS

Le changement intervient lentement dans les pratiques des enseignants, en prenant appui sur les bonnes pratiques utilisées par quelques rares enseignants convaincus qui ont joué un rôle militant dans leurs écoles. Le soutien des enseignants a joué un rôle clé en aidant les enseignants à modifier leur comportement et leurs pratiques.

DÉFIS

Le principal défi a été de travailler à contre-courant de la conviction des enseignants qui pensent que les châtiments corporels ont des vertus éducatives, étant donné que la pratique est profondément ancrée dans les usages scolaires et parentaux. La suppression de la notion des châtiments corporels du concept de la discipline a été une tâche difficile malgré la présentation claire, dans la brochure, des différentes formes de discipline et de leurs rôles.

LEÇONS RETENUES

Les leçons ayant fait l'objet d'échanges entre partenaires touchent aux questions suivantes :

- L'importance d'une large diffusion des méthodes alternatives de discipline afin de veiller à ce que tous les enseignants soient touchés et prennent conscience de la nécessité impérieuse de changer de pratiques. Il est essentiel d'élaborer des modules de formation des enseignants pour la formation pratique afin de couvrir le plus grand nombre possible d'enseignants formés.
- La nécessité de recourir à une approche multi-niveaux et de cibler les Comités de gestion scolaire, les Associations parents-professeurs et les enfants dans le cadre des activités de formation afin de favoriser une compréhension commune des attentes autour du comportement et des pratiques des enseignants.
- La nécessité d'adopter une approche holistique à la violence scolaire pour s'impliquer auprès des inspecteurs afin de travailler dans un cadre clair marqué, en particulier, par le respect des textes réprimant les châtiments corporels, le harcèlement sexuel et les autres formes de violences.
- Sans une évaluation, l'impact des initiatives prises, comme la brochure sur les méthodes alternatives de discipline, ne pourra pas être déterminée et les éléments d'appréciation des résultats et de l'impact n'auront qu'une valeur marginale. Il s'agit là d'une occasion manquée qui aurait pu être saisie pour retenir les leçons de l'expérience et améliorer la brochure et son influence.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

The Child Protection Alliance (2005) *Beating the Misconceptions, Not the Children: A Survey of Corporal Punishment in The Gambia*. Funded by Save the Children – Sweden Regional Office West Africa.

Guidelines on Alternative Discipline for Teachers in the Gambia (2006).

Contact : UNICEF Gambia, Child Protection Alliance, Save the Children Sweden.

INITIATIVE

Module de formation des enseignants aux méthodes d'apprentissage non violentes

PAYS : Togo.

PARTNERS : Plan Togo, Ministère des Enseignements primaire et secondaire et de l'Alphabétisation, Inspection de Blitta, Ecole normale d'Instituteurs de Notsé.

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Châtiments corporels et corvées relevant de l'exploitation.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : A partir de 2007

OBJECTIFS

S'appuyant sur un projet d'école adaptée aux filles initié en 2007 dans 10 écoles pilotes qui avaient, notamment, pour objectifs, de prendre en charge la question de la violence dans et autour des écoles et les activités réalisées dans le cadre de la campagne Apprendre Sans Peur de Plan International, Plan Togo a collaboré avec le ministère des Enseignements primaire et secondaire et de l'Alphabétisation afin d'élaborer un module national de formation aux méthodes d'apprentissage non violentes

ACTIVITÉS

Le projet a commencé par l'élaboration d'un module de formation, suivi par des activités de formation destinées aux enseignants, aux inspecteurs et aux formateurs d'enseignants. Le module avait été conçu par des inspecteurs et des formateurs de l'école normale de Notsé. Il a été présenté, pour diffusion, à l'occasion de la conférence annuelle des inspecteurs. Le module devrait être modifié et adapté dans chaque région.

Ces activités complètent toute une gamme d'autres activités menées par Plan afin de prendre en charge la violence dans et autour des écoles, notamment :

- Le plaidoyer et les actions de persuasion contre les châtiments corporels et les autres formes de violence physique, sexuelle et psychologique à l'endroit des enfants dans le milieu scolaire ;
- La sensibilisation des enfants aux méthodes de discipline scolaire non violentes et aux droits et devoirs des enfants ;
- La collaboration avec les médias (radio) sur les programmes visant à prendre en charge la violence scolaire et les droits des enfants ;
- Le soutien à l'élaboration participative (y compris avec l'implication des enfants) des règlements scolaires et des Codes de Déontologie des Enseignants et
- Le perfectionnement des enseignants dans le domaine de l'apprentissage actif et centré sur les enfants.

RÉSULTATS

Trente-cinq enseignants des écoles normales d'instituteurs ont été formés à l'utilisation du module. Ils sont aujourd'hui responsables de la formation de leurs pairs dans leurs écoles. Le ministère des Enseignements primaire et secondaire et de l'Alphabétisation a inséré les méthodes non violentes préconisées par le module d'apprentissage dans le principal programme de formation des enseignants. En outre, tous les inspecteurs et conseillers pédagogiques formés pendant l'automne 2009 ont été sensibilisés aux méthodes non violentes de formation.

FACTEURS DE SUCCÈS

La volonté politique du gouvernement togolais a joué un rôle crucial dans la série d'initiatives prises pour réduire le phénomène des châtiments corporels dans les écoles, à savoir une circulaire ministérielle de mars 2009 interdisant les châtiments corporels dans les écoles, la conception du module de formation en juillet 2009 et l'utilisation du module dans les écoles de formation pédagogique du pays. La circulaire et la formation se sont renforcées mutuellement.

Un autre facteur de succès a été l'approche multi-niveau de Plan. Plan Togo a mis en œuvre des activités parallèles au niveau scolaire (par la collaboration avec les clubs d'enfants et la formation des enseignants en milieu scolaire), au niveau communautaire (par des campagnes de sensibilisation et la collaboration avec les clubs de mères) et aux niveaux régional et national, avec des activités de sensibilisation de la campagne Apprendre sans peur menées par l'intermédiaire des médias et le plaidoyer en direction des autorités du gouvernement et les organisations de la société civile. Cette démarche a contribué à la création d'un environnement propice à l'échange de vues sur la violence à l'égard des enfants, en général, et à sa prise en charge, en particulier

DÉFIS

Il a souvent été constaté une certaine résistance des enseignants au changement. La discipline violente est transférée de la maison à l'école et elle est profondément ancrée dans les comportements des individus. Les attitudes déconstructives et la discipline imposée en fonction du genre (utilisation de formes de discipline et types de sanctions différents pour les garçons et les filles) a été un important défi.

Les facteurs limitant se rapportent, en particulier, aux classes ayant des effectifs importants, ce qui favorise le stress chez les enseignants et des doutes sur l'efficacité des nouvelles pratiques de gestion et de discipline de la classe pour leur permettre de faire face et, d'imposer la discipline et l'absence généralisée de formation et de préparation des enseignants (la majeure partie des enseignants de l'enseignement primaire n'était ni formée ni qualifiée) qui compromettent la qualité de l'éducation.

Enfin, le contenu du module de formation aux méthodes d'apprentissage non violentes bénéficiera lui-même des itérations et apports supplémentaires pour proposer une approche holistique aux formes non violentes de discipline adaptées aux divers besoins des enfants.

LEÇONS RETENUES

Les leçons retenues à partir de l'expérience de Plan Togo sont, notamment, les suivantes :

- La nécessité de transformer les perceptions et attentes des enfants et des parents de ce que ce l'on entend par un bon enseignant, tout en travaillant avec les enseignants à l'avènement de pratiques alternatives autour de la discipline. Il faut que les styles et pratiques non traditionnels d'enseignement soient jugés valables par les enfants et la communauté pour que les enseignants soient convaincus de la nécessité de les adopter ;
- La mise à profit des établissements de formation des maîtres permet de disposer d'un point d'entrée favorisant une large diffusion des modules et la formation accélérée d'une masse critique d'enseignants ;
- Les interventions multi-niveaux se renforcent les unes les autres et maximisent les résultats.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

ENI Notse (2009) Module de Formation. Méthodes éducatives non violentes à l'école. Ministère des Enseignements primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Plan Togo, Juillet 2009.

Contact : Plan Togo.

INITIATIVE

Formation sur les droits des enfants, la protection des enfants et les méthodes alternatives de discipline

PAYS : Côte d'Ivoire.

PARTENAIRES : Save the Children Suède, Directions compétentes du ministère de l'Éducation, Ecoles normales d'Instituteurs, Inspection générale.

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Châtiments corporels et dégradants.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : 2008–2010

OBJECTIFS

L'initiative avait pour principal objectif d'élaborer et d'intégrer un module de formation sur les droits des enfants et les méthodes alternatives de discipline dans le programme national de formation des enseignants.

ACTIVITÉS

Une série de séminaires a été organisée afin de mettre au point, de piloter et de valider le module de formation sur les droits des enfants et les méthodes alternatives de discipline. Les formateurs en matière de psychopédagogie avaient bénéficié d'une formation préalable avant de commencer à piloter le module dans 5 écoles normales de maîtres. Les enseignants, les stagiaires et les formateurs ont contribué aux modifications apportées au programme en termes de contenu, de compétences prévues et de critères pour leur évaluation.

RÉSULTATS

Les principaux résultats obtenus sont, notamment, les suivants :

- Amendement et finalisation du programme de psychopédagogie afin d'y insérer des sujets relatifs aux droits des enfants et aux méthodes alternatives de discipline et lignes directrices pour les plans des leçons et l'élaboration des fiches de devoirs ;
- Un projet de note préconisant la généralisation du module à toutes les écoles normales à soumettre au ministère de l'Éducation pour signature et action.

FACTEURS DE SUCCÈS

Le succès de l'initiative peut être attribué aux éléments suivants :

- Partenariat : un partenariat large et fort a été établi dès le début du projet. Il implique toutes les directions compétentes du ministère de l'Éducation et les représentants de l'inspection et des écoles normales de maîtres. Cela a permis de rendre le processus d'élaboration ouvert, participatif et fructueux ;
- Volonté politique : en septembre 2009, le ministère de l'Éducation a pris un arrêté interdisant les châtimements dégradants et physiques dans les écoles, offrant ainsi une large base juridique à partir de laquelle les écoles normales d'instituteurs et les enseignants adopteront le module sur les droits des enfants et les méthodes alternatives de discipline ;
- Un processus de pilotage cohérent : le pilotage du module s'est fait de telle manière qu'un nombre suffisant d'écoles normales (5), de formateurs (15) et de stagiaires (161 femmes et 280 hommes) étaient en mesure de fournir des retours d'information sur le module. Des questionnaires détaillés ont été mis au point et analysés en vue de la révision et de la finalisation du module ;
- Interventions multi-niveaux : Les contributions de Save the Children à la lutte contre les violences faites aux enfants en Côte d'Ivoire intègrent d'autres activités par le biais du projet Rewrite the Future, comme l'appui à la conception du Code de déontologie des enseignants. Toutes ces activités ont aidé à susciter une prise de conscience de la violence à l'égard des enfants et à renforcer les capacités de différentes catégories de professionnels par le système d'éducation afin de garantir la cohérence de la réponse.

DÉFIS

L'un des principaux défis a été la difficulté avérée, pour les formateurs et les cibles de la formation, à comprendre pleinement et à intérioriser les concepts relatifs aux droits des enfants (autour de la participation des enfants et de la législation) dans les courts délais prévus.

LEÇONS RETENUES

Les leçons susceptibles d'être partagées sont, notamment :

- En ce qui concerne le projet pilote : le calendrier d'exécution plutôt court du projet a réduit les opportunités, pour les stagiaires, de tester certains des matériaux utilisés dans leur classe. L'allongement de ce calendrier permettrait aux stagiaires de mieux réfléchir sur leur expérience individuelle dans le domaine de l'enseignement ;
- En ce qui concerne le module : la densité du contenu et les supports du module n'étaient pas adaptés pour couvrir toute la durée du calendrier. La présentation du contenu par module par l'utilisation de différentes sections, annexes, etc. permettra aux formateurs de disposer d'une marge de manœuvre plus importante quant à la manière d'utiliser le module. La mise à disposition de résumés (plutôt que de documents complets) des instruments internationaux et nationaux des droits humains devrait aussi permettre d'alléger les supports sans engendrer de perte de contenu.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Ministère de l'éducation nationale (2009) Atelier de restitution et de validation de l'expérimentation du module relatif aux droits de l'enfant et aux alternatives aux punitions physiques et humiliantes : Agboville, 17-20 août 2009. Direction de la pédagogie et de la formation continue, Ministère de l'éducation nationale.

Contact : Save the Children Suède.

■ Prise en charge des abus sexuels dans et autour des écoles

INITIATIVE

Prise en charge des abus sexuels dans et autour des écoles

PAYS : Gambie

PARTNERS: Ministère de l'Éducation, UNICEF, ONG nationales

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Harcèlements et abus sexuels.

PÉRIODE DE MISE EN OEUVRE : A partir de 2007

OBJECTIFS

Se fondant sur la reconnaissance du fait que les abus sexuels commis dans et autour des écoles provoquent des abandons scolaires, notamment chez les filles, le ministère de l'Éducation a pris un certain nombre de mesures pour s'attaquer à ce problème, en particulier l'élaboration et l'approbation de lignes directrices visant à :

- Présenter les documents stratégiques existants dans un format adapté aux besoins des enseignants et à ceux des élèves ;
- Briser le silence et susciter une prise de conscience de tous les acteurs de l'école sur la question des abus sexuels dans les écoles ;
- Définir le harcèlement sexuel et les abus sexuels afin que les enfants en reconnaissent les diverses formes et essaient d'éviter de se retrouver dans des situations de vulnérabilité ;
- Identifier les mécanismes susceptibles de faire de telle sorte que les écoles ne couvrent pas les cas d'abus sexuels quand ils se produisent.

ACTIVITÉS

Suite à l'élaboration participative des lignes directrices, des sessions de formation ont été organisées dans les écoles par l'UNICEF et le ministère de l'Éducation (par l'intermédiaire des ONG) pour les enseignants, les Associations parents-enseignants et les élèves (en collaboration avec les conseils locaux). En outre, des sessions de formation uniques ont été organisées pour les imams et autres leaders religieux sur la question des abus sexuels à l'endroit des filles afin qu'ils insèrent dans leurs sermons des messages contre les abus sexuels à l'égard des filles.

RÉSULTATS

Les lignes directrices pour la prévention, la détection et le signalement des abus sexuels dans les écoles gambiennes ont été révisées en 2007. Elles contiennent des dispositions relatives :

- A la définition des abus et des harcèlements sexuels ainsi que des exemples des différentes formes qu'elles peuvent revêtir ;
- A l'identification des signes et symptômes (physiques ou comportementaux) manifestés par un enfant victime d'abus sexuels ;
- Aux mécanismes de signalement des abus sur des enfants et aux exemples de sanctions applicables aux auteurs de tels faits ;
- A la manière d'apprendre aux enfants à s'affirmer et à identifier les situations à risque ;
- Aux dispositions juridiques réprimant les abus commis sur des enfants ;
- Aux organisations à contacter en cas d'abus sexuel sur des enfants et aux professionnels de l'éducation.

Plus de 300 enseignants ont été formés au cours des trois dernières années (2007-2009) en utilisant les lignes directrices. Quelques rares éléments d'appréciation rendent compte d'une augmentation des cas d'abus sexuels signalés dans le milieu scolaire.

FACTEURS DE SUCCÈS

Bien que les lignes directrices soient essentiellement destinées aux enseignants, elles ont aussi pour ambition de prendre en charge les besoins des enfants et des autres professionnels de l'éducation. Grâce à la formation dispensée à tous les acteurs de l'école, ensemble ou parallèlement, en utilisant un cadre ou un outil commun, la communauté scolaire a pu développer la même compréhension des abus sexuels. Cette évolution a contribué à l'identification de réponses cohérentes aux abus sexuels dans le milieu scolaire.

DÉFIS

Selon les partenaires, les éléments ci-après sont les principaux obstacles à l'initiative :

- Faible nombre de cas donnant lieu à l'ouverture de poursuites : malgré l'augmentation du nombre de cas signalés, le nombre de ceux donnant lieu à l'ouverture de poursuites est très faible du fait de l'absence de preuves et d'une coopération intersectorielle entre les services de santé, de police et de la justice ;
- Barrières culturelles : les pressions exercées sur les filles pour les amener à garder le silence et les tentatives des auteurs de ces cas d'abus de couvrir leurs agissements en mariant les victimes ou en réglant le problème par le paiement de pots-de-vin sont les principaux obstacles aux efforts de lutte contre les abus sexuels dans les écoles.

LEÇONS RETENUES

Certaines des leçons retenues tout au long du processus de mise en œuvre du projet sont les suivantes

- Coopérer avec les écoles de formation des maîtres dès le début du projet afin de garantir la formation d'une masse critique d'enseignants et de permettre aux enseignants de débattre d'une question très sensible dans un environnement non menaçant. Le projet a bénéficié d'une approche encore plus systématique à la formation des enseignants au niveau national ;
- La nécessité de procéder à des évaluations afin d'améliorer la pratique et de collecter des données visant à appuyer la validité et l'utilité d'une intervention donnée.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Gambian Ministry of Education- UNICEF (2007) Guidelines for the Prevention, Detection and Reporting of Sexual Abuse in Gambian Schools. Second Edition, 2007.

Contact : UNICEF Gambie.



INITIATIVE

Responsabiliser la communauté afin de promouvoir les droits des filles

PAYS : République Démocratique du Congo (Sud Kivu)

PARTENAIRES : ActionAid, Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA).

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Violence physique, psychologique et sexuelle, violence structurelle et déni des droits des filles à l'éducation et à la protection en général.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : 2009.

OBJECTIFS

La responsabilisation de la communauté afin de promouvoir les droits des femmes et des filles avait pour but :

- De susciter, dans les communautés, des changements de comportement et d'attitude par rapport aux droits des femmes et des filles en favorisant la compréhension de ces droits par les populations et en encourageant la participation des femmes aux processus de prise de décision ;
- De susciter une prise de conscience et de définir des stratégies de lutte contre la violence dans le milieu scolaire, en particulier celle exercée sur les filles ; et
- De fournir un soutien psychologique, juridique et financier aux survivants de la violence de trois villages du Sud.

ACTIVITÉS

Les écoles étaient les points d'entrée de l'initiative, l'idée étant que l'élimination des violences faites aux filles dans le milieu scolaire aurait des effets positifs sur l'élimination des violences faites aux filles en général. Trente-sept écoles primaires et secondaires avaient été ciblées, pour une population scolaire totale de 4.337 garçons et 2.861 filles.

Les activités étaient, notamment, les suivantes :

- Formation d'éducateurs pairs, parmi lesquels 70% étaient des enfants (dont la moitié étant des filles) ;
- Formation de conseillers des organisations partenaires locales sur les questions psychologiques tournant autour de la violence (causes, détection, conséquences) et sur une législation conservatoire pour les filles et les femmes ;
- Sessions d'information et de sensibilisation des autorités de l'éducation et des représentants des écoles, notamment des enseignants, des chefs d'établissement, des responsables locaux de l'éducation. Il s'agissait de communications présentées par les enseignants et les élèves sur la violence en milieu scolaire ;
- Concours scolaire qui a réuni 24 des 27 écoles participantes et à l'occasion duquel les enfants ont présenté des chants, des poèmes et des pièces de théâtre sur le thème des violences faites aux femmes et aux filles ;
- Sensibilisation de la communauté par le biais de débats radiodiffusés animés par des enseignants et des élèves ;
- Recrutement de deux avocates chargées de fournir une assistance juridique aux victimes de la violence et de faciliter l'élaboration d'une politique pour une école sans violence ;
- Organisation de réunions de consultation avec le personnel scolaire, les autorités locales, les syndicats d'enseignant et les Associations parents-enseignants afin de définir et de valider une politique pour une école sans violence.

RÉSULTATS

L'initiative a notamment obtenu les résultats concrets suivants :

- Elaboration d'une politique pour une école sans violence et soumission de ladite politique aux autorités provinciales, pour action ;
- Augmentation du nombre de filles enceintes ou allaitantes acceptées à l'école ;
- Application du Code de déontologie du personnel scolaire dans 27 écoles ;
- Restructuration des Associations Parents-Enseignants.

La politique pour une école sans violence présente les stratégies de prévention et d'intervention utilisées du niveau national au niveau des écoles. Elle identifie le rôle et les responsabilités des mandants : gouvernements et ministres, Comités de gestion scolaire, Associations Parents-Enseignants et Comités d'Elèves. Elle fournit, enfin, des modèles pour les règlements/chartes scolaires (y compris le code de conduite des élèves), les bilans de la violence et les rapports sur le suivi de la violence.

FACTEURS DE SUCCÈS

En ciblant tous les acteurs de l'école, des élèves aux enseignants en passant par les responsables provinciaux de l'éducation et les parents, le projet a pu susciter une prise de conscience de la violence dans les écoles. Même si la violence fondée sur le genre a été au cœur du projet, les résultats des élèves leur ont permis de pointer du doigt d'autres types de violence, comme les châtements corporels, qui touchent aussi les garçons.

DÉFIS

Pendant la durée du projet, seuls quatre cas d'abus ont été signalés aux structures communautaires, aucune d'elles n'impliquant des élèves filles. Seuls deux de ces cas ont connu un développement devant les tribunaux. Malgré les activités de sensibilisation et la mise à disposition d'une assistance judiciaire par le projet, les familles demeurent encore réticentes à saisir les tribunaux des cas d'abus et optent pour des règlements à l'amiable.

LEÇONS RETENUES

La durée de l'intervention a été trop courte pour que les causes culturelles et sociales des violences faites aux femmes et aux filles dans et à l'extérieur des écoles puissent être traitées, dans une région où la violence communautaire fait partie de la vie de tous les jours. De même, l'engagement dans l'assistance judiciaire aux victimes requiert plus de temps et la mise en œuvre de différentes stratégies pour leur assurer une protection tout au long du processus, il requiert également que les familles reconnaissent les avantages potentiels de la saisie des tribunaux et que le système judiciaire soit en mesure de traiter ces affaires de manière transparente et en respectant les victimes.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

ActionAid RD Congo (2009) Projet de politique pour l'élimination des violences en milieu scolaire : « école sans violences, pays des droits, société de paix ».

Contact : ActionAid RDC.

Recherche action

INITIATIVE

Recherche action participative sur la violence en milieu scolaire

PAYS : Sénégal

PARTENAIRE : Lycée J.F. Kennedy de Dakar, Save the Children Suède, Eden and Graines.

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Violence verbale, physique, sexuelle et psychologique

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : La recherche action s'est déroulée en 2008–2009

OBJECTIFS

Les objectifs de l'initiative étaient de contribuer à la création d'un environnement favorable pour les élèves filles du Lycée Kennedy afin de leur permettre de s'exprimer sur la question de la violence, d'armer les filles contre toutes les formes de violence, de susciter une prise de conscience, par les enseignants, des questions touchant à la violence et d'identifier les activités clés à mettre en œuvre dans les écoles afin de lutter contre la violence.

ACTIVITÉS

Cette Recherche Action participative a été conceptualisée, mise en œuvre et évaluée par les élèves. Elle comportait trois volets:

- **Education :** en permettant aux filles de participer et de s'exprimer, ce projet a renforcé leur aptitude à participer à la vie de la société et à devenir des citoyennes responsables.
- **Recherche :** les filles ont mis au point les recherches et identifié les causes et les manifestations de la violence dans leur environnement.
- **Action :** les participants ont conçu les plans d'action et les activités à mettre en œuvre pour prendre en charge les problèmes identifiés au cours des recherches.

Un Groupe Recherche Action (comprenant 25 filles élèves, 11 professeurs et 5 membres du personnel administratif, parmi lesquels 8 femmes) a été mis sur pied et formé à la méthodologie de la recherche et de la collecte de données. Les élèves avaient été sélectionnées sur la base de critères tels que l'âge (pas plus de 18 ans) et les résultats scolaires. La formation a été pilotée par le chef du projet. Les élèves, les professeurs et les membres du personnel administratif ont pris part aux enquêtes et aux travaux des groupes de discussion. Les données ont été traitées, analysées et les résultats ont été diffusés dans toute l'école.

RÉSULTATS

Au-delà des résultats de la recherche elle-même, un plan d'action a été élaboré par le Groupe Recherche Action. Il est articulé autour de quatre axes : (i) la violence perpétrée par des élèves contre d'autres élèves ; (ii) la violence perpétrée par des enseignants et/autres personnels de l'éducation sur des élèves ; (iii) la violence perpétrée par des élèves sur des enseignants, des membres du personnel administratif et autres personnels ; (iv) la violence perpétrée par des personnes étrangères à l'école sur des élèves.

Ce plan d'action identifie les activités, les résultats attendus, les indicateurs et les moyens de vérification.

Les exemples d'activités suggérés par le plan d'action pour la prise en charge de la violence en milieu scolaire intègrent les points suivants :

- Révision des règlements scolaires afin de prévoir des sanctions contre les auteurs d'actes de violence perpétrés dans le milieu scolaire ;
- Publication, dans le journal de l'école, d'articles sur la violence en milieu scolaire afin d'aider les élèves à mieux prendre conscience du phénomène ;
- Création d'un blog afin que les élèves et les professeurs puissent discuter de questions touchant à la violence ;
- Organisation de sessions de formation destinées aux professeurs et au personnel sur la législation, les capacités d'écoute, le genre et les droits des enfants ;
- Séminaire pour permettre au personnel de débattre de questions touchant à la violence ;
- Création d'une cellule d'information chargée de fournir à la communauté scolaire de la documentation et des avis sur la violence en milieu scolaire.

Les élèves du Groupe Recherche Action ont participé à la réalisation d'une vidéo sur les droits des enfants diffusée par la télévision sénégalaise.

FACTEURS DE SUCCÈS

La collecte et l'analyse des données a été l'activité la mieux réussie. Toutes les élèves ont eu le sentiment d'avoir apporté leur contribution, la violence faisant partie de leur quotidien. Les enseignants ont saisi cette opportunité pour débattre du sujet dans leurs classes. Les activités de recherche ont permis de larges débats dans l'école et, dans une certaine mesure, à la maison, sur la question de la violence.

La Recherche Action a eu un impact positif sur les aptitudes de communication et de présentation des élèves ainsi que sur leurs résultats scolaires. De même, les élèves ont renforcé leur estime personnelle du fait qu'elles étaient considérées par leurs pairs et leurs enseignants comme des expertes des questions de violence.

DÉFIS

Les principaux défis rencontrés au cours de la mise en œuvre de la Recherche Action touchaient au sentiment de crainte éprouvé par les enseignants de sexe masculin et à la réticence au changement des autres membres du personnel. Ces obstacles ont été surmontés grâce à une communication ouverte et efficace.

Il avait été prévu que la mise en œuvre du plan d'action débuterait en septembre 2010, mais, à ce jour, les activités n'ont pas encore commencé en raison, en particulier, des changements intervenus au niveau de la direction de l'établissement et l'absence des financements nécessaires à la mise en œuvre des initiatives identifiées. Compte tenu de l'arrivée d'une nouvelle direction, il faut maintenant recommencer les activités de sensibilisation visant à faire prendre conscience de l'importance du projet.

LEÇONS RETENUES

Les leçons ci-après ont été retenues :

- Impliquer les autorités locales de l'éducation aux niveaux départemental et régional, notamment les inspecteurs, et cela dès la phase de conception du projet, afin de mobiliser le soutien à cette initiative, plaider pour que le sujet soit pris au sérieux et préparer le terrain pour une éventuelle institutionnalisation des résultats de la recherche.
- Veiller à ce que les enseignants et la direction de l'école soient engagés en faveur des droits de l'enfant et insèrent des méthodologies participatives dans l'apprentissage et l'enseignement ainsi que dans la planification scolaire.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Lycée J. Kennedy, Save the Children Suède (2009) Recherche action participative sur les violences : Rapport du groupe de Recherche action Lycée John F. Kennedy de Dakar. Juin 2009.

Contact : Lycée J. Kennedy, Dakar.

Clubs d'enfants et de jeunes

INITIATIVE

Clubs de Filles

PAYS : Ghana.

PARTENAIRES : ActionAid and Songtaba.

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Violence physique, psychologique et sexuelle, violence structurelle et déni des droits des filles à l'éducation et à la protection en général

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : A partir de 2007.

OBJECTIFS

Dans le cadre de la campagne *Stop Violence Against Girls in Schools* (Halte aux violences faites aux filles en milieu scolaire), il a été créé des clubs de filles ayant pour but :

- De soutenir l'autonomisation des filles par le renforcement de leur confiance afin de leur donner les moyens de s'opposer à la culture de la violence dans et autour des écoles ;
- De signaler les incidents ;
- De créer des réseaux d'appui par les pairs afin de faciliter la réalisation du droit des filles à l'éducation.

ACTIVITÉS

Des Clubs de Filles ont été créés dans 13 écoles du District de Nanumba. Les principales activités de ces clubs sont les suivantes :

- Formation d'enseignants et d'enseignantes sélectionnés pour jouer le rôle de conseillers. La formation prévoit des sessions consacrées aux questions touchant aux droits des enfants et des filles, en mettant un accent particulier sur la protection, la participation et le lien entre ces derniers, le genre, la violence et les méthodes de facilitation participative ;
- Des débats, des pièces de théâtre, des activités sportives, des concours de lecture, des colloques et des excursions pour permettre aux filles d'être assez confiantes pour étudier, comprendre et dénoncer les attitudes qui contribuent à perpétuer la violence ;
- La participation à des forums régionaux et nationaux visant à aider les filles à prendre conscience de leurs droits, à leur offrir des possibilités de rencontrer des modèles et des décideurs et de s'exercer à intervenir en public ainsi qu'au plaidoyer afin d'affirmer leurs droits à l'éducation et à la protection devant les autorités régionales et nationales.

Ces activités viennent en appoint aux autres activités de la Campagne présentées à la page 21 et aux efforts en cours visant à créer des environnements scolaires adaptés aux besoins des filles en augmentant le nombre d'enseignantes, en formant les enseignants à l'utilisation de stratégies tenant compte de la dimension genre, en améliorant les infrastructures scolaires par la création de toilettes séparées pour les filles et les garçons, les enseignants et les élèves, et en mettant en place, dans les écoles, des mécanismes de signalement des cas d'abus adaptés aux enfants.

RÉSULTATS

Les Clubs de Filles ont permis de créer :

- Des environnements sûrs et rassurants au sein desquels les filles se rencontrent pour échanger leurs expériences, accéder à des informations sur la santé, l'éducation et la violence fondée sur le genre ;
- Des mécanismes d'appui par les paires pour les filles victimes d'un traumatisme, ayant besoin d'assistance ou qui souhaiteraient signaler des cas d'abus ; et
- Des opportunités pour les filles de plaider pour une meilleure éducation et des écoles sans violence par le biais des médias, d'activités de sensibilisation de la communauté et d'interactions avec les décideurs.

Il existe des éléments de preuve attestant que les Clubs de Filles ont réussi à faire annuler des mariages de filles en âge scolaire par le dialogue avec les familles des filles et l'appui des Equipes communautaires de Plaidoyer (voir page 21).

LEÇONS RETENUES

Des échanges ont eu lieu sur la question de savoir s'il fallait associer les garçons aux clubs ou s'il convenait de les doter de leurs propres structures afin qu'ils puissent travailler sur la question de la violence. Il convient de réfléchir avec soin sur la manière d'obtenir une implication active des garçons au processus.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Contact: ActionAid Ghana.

INITIATIVE

Clubs « TUSEME »

PAYS : Sénégal, Mali, Burkina Faso, Tchad, Gambie, Guinée (et autres pays d'Afrique de l'Est)

PARTENAIRES : Forum des Femmes africaines éducatrices (FAWE)

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Violence physique, psychologique et sexuelle, violence structurelle et déni des droits des filles à l'éducation et à la protection en général.

PÉRIODE DE MISE EN OEUVRE : A partir de 1996.

OBJECTIFS

Le FAWE estime que, pour une transformation significative des relations de genre, il faut que les filles participent aux efforts visant à éliminer la discrimination et les inégalités auxquelles elles sont confrontées au sein de leurs écoles et de leurs communautés. Le concept TUSEME (*Exprimons-nous*, en swahili) a été initié en 1996, à l'université de Dar es-Salaam, en Tanzanie, et a été enrichi par le FAWE par l'ajout de composantes relatives au genre dans l'éducation et aux aptitudes à la vie. L'initiative TUSEME a pour objectif d'autonomiser les filles et de les aider à :

- Identifier et comprendre les préoccupations qui entravent leur développement social et académique ;
- Prendre des initiatives afin de résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées.

ACTIVITÉS

Dans l'environnement créé par l'initiative TUSEME, les filles peuvent parler de leurs problèmes et étudier les questions de genre qui se posent au sein de la société. Les sujets portent, en particulier, sur la violence en milieu scolaire, le mariage précoce, les mutilations génitales féminines et sur de nombreux autres thèmes. TUSEME utilise des techniques du « théâtre pour le développement » et les arts créatifs pour promouvoir la participation des filles. Grâce à une gamme d'activités participatives et créatrices, les filles ont la possibilité d'étudier de manière approfondie les questions qui se posent à elles. De même, grâce à une meilleure compréhension de la notion de la violence, des comportements agressifs et des facteurs liés à la violence en milieu scolaire, les filles sont en mesure de trouver leurs propres solutions au problème.

Des plans d'action ont été mis au point au cours du séminaire de formation initial de quatre jours auxquels les filles ont participé. Le FAWE met une petite enveloppe budgétaire à la disposition de chaque club pour commencer la mise en œuvre des activités. Un financement de contrepartie devrait être fourni par les écoles, les autorités locales et les organisations communautaires.

RÉSULTATS

TUSEME contribue à l'amélioration de l'estime personnelle des filles et de leurs aptitudes au leadership, de leurs aptitudes sociales et de leur formation à la vie, ainsi qu'à un changement positif du comportement des enseignants vis-à-vis des filles. Dans certaines écoles, il a été noté une baisse des cas de harcèlement sexuel.

FACTEURS DE SUCCÈS

Pour être réellement efficace, la création des clubs TUSEME requiert une volonté à long terme et un appui puissant de l'administration scolaire et du personnel des écoles. C'est en établissant une étroite coopération dès le début du projet que l'on pourra assurer sa durabilité. Le processus de mise en œuvre des clubs TUSEME dans les écoles insiste sur l'importance des réunions d'information et de la formation du personnel. Cette stratégie s'est révélée très efficace pour garantir l'adhésion du personnel des écoles, des parents et des enfants.

DÉFIS

Il a été souvent difficile de venir à bout des réticences des enseignants et du personnel administratif et de définir des stratégies appropriées pour impliquer les garçons dans les activités.

LEÇONS RETENUES

Même si TUSEME ciblait les filles inscrites dans l'enseignement secondaire, certains pays ont récemment appliqué cette démarche aux enfants de l'école primaire avec un réel succès. Cela démontre que grâce à l'utilisation des instruments appropriés et de facilitateurs qualifiés, il est possible d'obtenir une participation significative des jeunes enfants au processus TUSEME.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

FAWE News (2004) Stop the Abuse: Combating Gender Violence in Schools. Volume 12, Number 3. FAWE Kenya.

Contact : FAWE Sénégal.

INITIATIVE

Projet pilote sur les Violences faites aux enfants : Soutien aux Efforts de Plaidoyer des Enfants et des Jeunes contre la Violence

PAYS : Sous-région : Togo, Ghana, Bénin, Guinée, Mali, Côte d'Ivoire et Gambie.

PARTENAIRES : Save the Children Suède, Plan Finlande, Plan Norvège et Plan WARO

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Violence physique, psychologique et sexuelle à l'école, à la maison et au sein de la communauté.

PÉRIODE DE MISE EN OEUVRE : 2008–2011.

OBJECTIFS

Dans le cadre du suivi des questions soulevées par le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies sur les violences faites aux enfants, Save the Children Suède, Plan Finlande, Plan Norvège et Plan WARO ont conçu un projet conjoint, la Violence contre les Enfants (VAC), qui vise à favoriser une large diffusion, au sein de la population jeune, des aidants et des décideurs de l'Afrique de l'Ouest, du contenu et des mécanismes de suivi de l'étude des Nations Unies et à promouvoir la participation et la représentation des enfants dans les efforts régionaux/nationaux consentis pour lutter contre les violences faites aux enfants.

Les objectifs suivants ont notamment été identifiés :

- Renforcer les connaissances et les capacités des membres des groupes de jeunes à participer aux efforts de plaidoyer ;
- Aider les enfants et les jeunes à produire, pour eux-mêmes, des documents de qualité sur la violence contre les enfants ;
- Intensifier les échanges et la coopération entre jeunes militants impliqués dans le projet ainsi que leur participation aux campagnes de jeunes ;
- Responsabiliser les enfants et les jeunes afin de leur permettre de jouer le rôle de porte-drapeau pour les questions touchant à la lutte contre les violences faites aux enfants en utilisant les médias sociaux de manière stratégique afin de réaliser les objectifs du projet ;
- Faciliter l'accès des jeunes aux décideurs, notamment les autorités du gouvernement et le Représentant spécial de l'ONU sur la violence contre les enfants, afin de peser sur la prise des décisions stratégiques.

ACTIVITÉS

Les activités sont, notamment, les suivantes :

- Création de groupes de jeunes en matière de formation au plaidoyer et d'élaboration de plans de plaidoyer ;
- Sensibilisation sur la question de la violence contre les enfants par la formation à l'exploitation et à la production d'illustrés par des groupes de jeunes au Sénégal, au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Togo ;
- Échanges entre groupes de jeunes et activités de sensibilisation des groupes de jeunes par la radio, des réunions ainsi que des manifestations artistiques et sociales.

RÉSULTATS

À l'issue de ces activités, des illustrés confectionnés par les enfants ont été distribués aux jeunes et aux adultes de la sous-région. Les magazines enfants et jeunes de l'Afrique publient des brochures et des articles sur la question des violences faites aux enfants (*Planète enfant*, *Planète jeune* et *Planète parent*). Suite au lancement du site sur la question de la violence à l'égard des enfants, <http://vac.plan-childrenmedia.org>, les productions des enfants sur support médiatique sont largement diffusées et les forums de discussion ont pris le relais. Certains membres des groupes de jeunes ont aussi participé à des conférences internationales, comme la Session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies, à New York, et noué des contacts avec des leaders et décideurs internationaux.

Des résultats positifs ont aussi été constatés dans la vie des jeunes et enfants participants qui ont acquis des aptitudes leur permettant de briser le cycle de la violence et ont modélisé les comportements positifs pour leurs pairs.

« Grâce aux connaissances que j'en ai retirées, il [le projet] m'a aidée à mettre un terme à la violence que j'utilisais contre mes sœurs, mes frères et, parfois, d'autres enfants. Mes parents ont aussi changé, ils ne sont plus violents envers moi ». (N'Talé, élève fille, Togo)

FACTEURS DE SUCCÈS

Le projet a identifié les enfants participants par le biais des groupes de jeunes/enfants existants. Le fait de travailler dès le départ avec des groupes organisés dans un climat de confiance préétabli et en utilisant des droits familiaux basés sur des approches participatives a facilité le rapide démarrage des activités.

DÉFIS

On note encore, de la part des adultes et des autorités, des réticences à accepter les avis des enfants et à prendre en considération les points de vues de ces derniers dans leur travail. Il s'agit du principal obstacle auquel le projet a été confronté. Il a été difficile de prendre en charge la question de la violence de manière globale, étant donné que l'accent avait tendance à être mis sur le lieu ayant été le théâtre de l'acte de violence faite aux enfants ou le type de ladite violence. Les pays accueillant le projet ont aussi eu des difficultés à trouver des partenaires intéressés et capables de travailler avec les jeunes dans les zones d'intervention.

LEÇONS RETENUES

Après deux années de mise en œuvre, les partenaires ont été en mesure de tirer des leçons utiles susceptibles d'être exploitées en vue de la programmation d'activités similaires dans d'autres pays :

- Partenaires et formateurs : il est important d'identifier les facilitateurs nationaux (et locaux) dès le début du projet afin de faire de telle sorte qu'ils bénéficient de la formation (aptitudes de facilitation, protection des enfants, etc.) qui pourrait leur permettre de travailler plus efficacement avec des jeunes et de mieux prendre en charge les cas d'abus qu'ils pourraient identifier ;
- Questions de genre : Le sujet de la violence à l'égard des enfants est complexe et requiert qu'une attention toute particulière soit prêtée aux questions de genre à tous les stades du projet et dans tous les processus et activités ;
- Information : En informant les groupes communautaires, les parents et les ONG partenaires des chances du projet, il est possible que l'on obtienne un renforcement de l'appui des adultes et que les résultats des activités du projet durent plus longtemps.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Site web : <http://vac.plan-childrenmedia.org>

Project document: Informing and mobilizing youth to advocate against Violence Against Children (VAC), Plan 2008; VAC Follow-up Pilot Project to support Advocacy Efforts of Children and Youth against Violence, Plan 2009.

Contact : Plan WARO.



MÉCANISMES DE RESPONSABILISATION

■ Mise en place de systèmes de signalement et de gestion des données

INITIATIVE

Interventions multi-niveaux pour lutter contre les abus sexuels et la violence à l'égard des enfants

PAYS : Liberia.

PARTENAIRES : UNICEF Liberia, Ministère du Genre et du Développement, Ministère de la Justice, Police nationale du Liberia, agences des Nations Unies, ONG (Child Fund et autres), communautés.

TYPE DE VIOLENCE PRIS EN CHARGE : Violence sexuelle et violence fondée sur le genre.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : A partir de 2006.

OBJECTIFS

En 2006, Child Fund et l'UNICEF ont mis au point un programme visant à Prévenir l'Exploitation et les Abus sexuels sur les Jeunes libériens. Un programme de prévention de l'exploitation et des abus sexuels, basé sur une enquête faisant le point sur les perceptions de l'exploitation et des abus sexuels à l'égard des enfants dans cinq comtés du nord-ouest, a été conçu par Child Fund, avec l'appui de l'UNICEF, puis approuvé par le groupe de travail national chargé de la question de la violence fondée sur le genre et utilisé dans le cadre des activités de renforcement des capacités. Le Programme conjoint du Gouvernement et des Nations Unies pour la prévention et la prise en charge de la violence fondée sur le genre a été initié en 2008, fournissant ainsi un cadre pour toutes les activités de l'UNICEF dans les domaines du (i) développement de la prévention, (ii) du système de suivi et de signalement dans les écoles et les communautés, (iii) de la formation et du renforcement des capacités des acteurs/mandants clés, (iv) de la réhabilitation des victimes/survivants de la violence sexuelle et fondée sur le genre et (v) de l'appui aux unités de la Police libérienne chargées de la protection des femmes et des enfants.

ACTIVITÉS

Les ministères, l'UNICEF et des partenaires d'exécution se sont impliqués dans une gamme d'activités, notamment l'élaboration de systèmes de prévention, de suivi, de signalement et de prise en charge des cas de violence fondée sur le genre dans les écoles et les communautés.

- En collaboration avec le ministère de l'Éducation et les autorités chargées de l'éducation dans les Comtés, les écoles ont bénéficié d'une aide afin d'identifier les structures susceptibles d'être renforcées par le biais de la formation afin de leur permettre de mener des activités de sensibilisation durables et intensives sur la protection contre la violence sexuelle fondée sur le genre les réponses à y apporter et ; de créer des systèmes qui pourront suivre les cas de violence sexuelle et la manière de les signaler ;
- Les Comités pour le Bien-être des Enfants ont fait l'objet d'une normalisation par le ministère du Genre et du Développement. Ils devraient améliorer la documentation et le signalement des cas de violation des droits des enfants et les mécanismes d'intervention communautaires ;
- Les élèves, les enseignants, les administrateurs d'établissement scolaire et les Associations parents-professeurs des écoles publiques et privées ont aussi été formés en matière de prévention de l'exploitation et des abus sexuels ainsi que de la violence fondée sur le genre dans huit comtés ;
- Elaboration d'un Code de Déontologie sur l'interdiction de l'exploitation et des abus sexuels ainsi que de la violence fondée sur le genre dans tous les établissements scolaires ;
- Le soutien aux refuges (safe houses) qui offrent un hébergement temporaire aux survivants qui ne peuvent pas retourner dans leurs communautés et leurs familles.

L'UNICEF et la Police nationale du Liberia ont mis en place l'Unité de Protection des femmes et des enfants au sein de la police nationale en 2005 afin de fournir des services spécialisés aux femmes et aux enfants victimes/survivants de la violence fondée sur le genre.

Des mesures ont également été prises afin de renforcer la coordination entre les ministères de l'Éducation, de la Santé et du Bien-être social, du Genre et du Développement, de la Justice et les Comités du Bien-être des Enfants. Des procédures et des lignes directrices claires sont actuellement définies au niveau communautaire pour une identification précoce des cas de violence et la réception des plaintes. Un système de signalement des cas de violence dans tous les environnements communautaires, y compris dans les écoles, est en cours de création. Il sera inséré dans les mécanismes de signalement, du niveau des départements au niveau national, où les pièces et données seront conservées dans une base de données unique.

RÉSULTATS

Les résultats ci-dessous font partie de ceux obtenus jusqu'ici :

- Signature de Mémoires d'Accord entre les partenaires d'exécution de l'UNICEF et le ministère du genre et le ministère de l'Éducation ;
- Identification de points focaux chargés du suivi et du signalement de l'exploitation et des abus sexuels dans chaque école. Ces points focaux intègrent un représentant des élèves, des enseignants, de l'Association parents-professeurs et de l'administration de l'école ;
- Renforcement et formation des membres des Comités du Bien-être des Enfants (700) qui auront la responsabilité de prendre en charge et d'aider les enfants vulnérables, notamment concernant le suivi des droits des filles et les interventions y afférentes ;
- 2.858 enseignants, 1.440 membres d'association parents-enseignants, 30.000 élèves de 300 écoles de 334 communautés formés en matière de prévention et de signalement des cas d'exploitation et d'abus sexuels dans les écoles ;
- 2.125 éducateurs pairs formés en matière de prévention, de suivi et d'orientation des cas de violence fondée sur le genre enregistrés dans 334 communautés ;
- Un total de 207 membres de l'Unité de Protection des Femmes et des Enfants ont bénéficié d'une formation spécialisée dans le domaine de la prise en charge et de la gestion des cas de violence sexuelle à l'égard des femmes et des filles ainsi que des cas des délinquants mineurs.

FACTEURS DE SUCCÈS

Les familles ont progressivement reconnu leurs droits et responsabilités en ce qui concerne la prise en charge et le bien-être des enfants. Il en est résulté une meilleure compréhension, au niveau communautaire, des droits des enfants à la protection, une évolution qui a joué un rôle important dans le soutien apporté aux activités des Comités du Bien-être des Enfants, les initiatives menées dans les écoles et la participation des enfants.

DÉFIS

Les membres des Comités du Bien-être des enfants sont des volontaires communautaires. Il a été difficile, pour les Comités, de conserver leurs membres et d'assurer la pérennité de leur travail et les partenaires réfléchissent aux moyens de reconnaître leur travail (par le biais d'une lettre de reconnaissance du ministère du Genre et du Développement, par exemple) et de renforcer leurs capacités personnelles. Les activités de volontariat, notamment pour les femmes, peuvent être enrichissantes, mais elles peuvent aussi entrer en conflit avec les activités génératrices de revenus mis en œuvre dans les communautés démunies.

Même si des Comités du Bien-être de l'Enfant existent dans de nombreuses communautés, il convient d'en renforcer les systèmes et mécanismes si l'on veut qu'ils soient efficaces. L'établissement de liens entre les systèmes communautaires de signalement et de prise en charge des cas d'exploitation et d'abus sexuels et les systèmes locaux, puis les systèmes nationaux s'est révélé une tâche difficile. Les capacités techniques et organisationnelles sont faibles, aussi bien au niveau local qu'au niveau national, une situation qui a, pour l'instant, compromis l'efficacité des mécanismes d'intervention.

LEÇONS RETENUES

Les leçons suivantes ont, notamment, été retenues dès l'entame par les partenaires :

- Veiller à ce que les Comités du Bien-être de l'Enfant soient bien soutenus et outillés afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans l'identification et le signalement des cas de violation des droits des enfants, en général, et d'abus sexuels contre les enfants, en particulier, ainsi qu'en apportant une première réponse à ces violations et abus ;
- La nécessité de renforcer les capacités de tous les acteurs aux niveaux communautaire, départemental et national, parallèlement au renforcement des activités de renforcement du système. En s'attaquant, en priorité, à la formation des fonctionnaires de police, les partenaires ont pris en charge les besoins urgents tout en mobilisant le soutien des acteurs clés au niveau de la communauté entre victimes, communautés et institutions gouvernementales ;
- L'importance de la prise en charge des questions touchant aux *common laws* dans les révisions législatives pour faire de telle sorte que les recommandations traitent des contradictions éventuelles entre les lois nationales et lesdites *common laws*.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Government and UN Joint Programme to Prevent and Respond to Sexual Gender Based Violence. Project Document. Republic of Liberia. June 2008.

UNICEF Liberia.

Cette publication a été conçue et développée conjointement par l'UNICEF, Plan Afrique de l'Ouest, Save the Children Suède Afrique de l'Ouest et ActionAid dans le cadre de leurs efforts communs pour mettre fin à toute forme de violence contre les enfants – en milieu scolaire, familles et communautés.

L'UNICEF est actif dans plus de 150 pays et territoires pour aider les enfants à survivre et à s'épanouir, de la petite enfance à l'adolescence. Plus grand fournisseur mondial de vaccins pour les pays en développement, l'UNICEF soutient la santé et la nutrition, l'accès à une eau potable et l'assainissement, l'éducation de base de qualité pour tous les garçons et les filles, la protection des enfants contre la violence, l'exploitation et le sida. L'UNICEF est entièrement financé par les contributions volontaires de particuliers, d'entreprises, de fondations et de gouvernements.

La vision de **Plan** est celle d'un monde dans lequel tous les enfants réalisent leur plein potentiel dans des sociétés qui respectent les droits humains et la dignité. Plan travaille à apporter des améliorations durables pour les enfants pauvres dans les pays en développement, grâce à un processus qui unit les personnes à travers les cultures et qui ajoute sens et valeur à leur vie.

Save the Children Suède lutte pour les droits de l'enfant. Nous apportons des améliorations immédiates et durables à la vie des enfants dans le monde entier. Save the Children travaille pour un monde qui respecte et valorise chaque enfant, qui écoute les enfants et apprend d'eux, où tous les enfants ont de l'espoir et des opportunités.

ActionAid lutte pour mettre fin à la pauvreté et aux injustices qui en découlent en aidant. Les pauvres et les personnes exclues à sécuriser et exercer leurs droits.

AUTRES DOCUMENTS

Trop souvent en silence : Rapport sur la violence en milieu scolaire en Afrique occidentale et centrale

Trop souvent en silence : Pour mettre fin à la violence en milieu scolaire, des initiatives sélectionnées en Afrique occidentale et Centrale

Trop souvent en silence : Bibliographie annotée, une compilation de Laetitia Antonowicz

Les dessins présentés dans ce rapport ont été créés par des enfants et des groupes de jeunes originaires du Bénin, du Togo, du Mali, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana et de la Guinée – en partenariat avec Plan, et Save the Children Suède pour mettre fin à toute violence contre les enfants.

1ère édition Mars 2010

© UNICEF, Plan Afrique de l'Ouest, Save the Children Suède en Afrique de l'Ouest et ActionAid

UNICEF Bureau régional pour l'Afrique de l'ouest et du centre

B.P. 29720, Yoff, Dakar-Senegal, Tel. +221 33 8695858

Plan Afrique de l'Ouest

SICAP Amitie II, # 4023, B.P. 21121, Dakar Ponty, Senegal, Tel. +221 33 8697430

Save the Children Suède en Afrique de l'Ouest

Point E, Rue 6 x C, B.P. 25934, Dakar-Fann, Senegal, Tel. +221 33 8691800

ActionAid International

11 Cradock Avenue, 4th Floor, JHI Building, Rosebank,
Johannesburg, South Africa, Tel. +27 11 731 4500